



Parc national du Canada

Wood Buffalo

Plan directeur

2010



JUIN 2010

Parc National du Canada
Wood Buffalo
Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Renseignements additionnels sur le plan directeur du parc ou sur le parc national du Canada Wood Buffalo :

Parc national du Canada
Wood Buffalo
C.P. 750
Fort Smith, T.N.O
Canada X0E 0P0

TÉL : 867-872-7900
TÉLÉC : 867-872-3910
www.pc.gc.ca/woodbuffalo

Wood Buffalo National Park
Fort Chipewyan Office
Box 38
Fort Chipewyan, AB
Canada T0P 1B0

TEL: 780-697-3662
FAX: 780-697-3560

Catalogage avant publication de
Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada Wood
Buffalo, plan directeur.

Publié aussi en anglais sous le
titre: Wood Buffalo National Park
of Canada management plan.

Egalement disponible sur
l'Internet et sous forme de
CD-ROM.

ISBN 978-1-100 - 94350-3
NO DE CAT.: R61-26/2010F

1. Parc national Wood Buffalo
(Alb. et T.N.-O). 2. Parcs
nationaux -- Alberta -- Gestion.
3. Parcs nationaux -- Territoires
du Nord-Ouest -- Gestion. 4.
Parcs nationaux -- Canada --
Gestion. I. Titre.

FC 3664 W66 P3714 2010
333.78'30971232
C2010-980123-7

Photo de la page couverture:

IMAGE DE FOND: Randonnée pédestre sur la boucle Sud © Parcs Canada/J. Jaque
IMAGE DU MÉDAILLON (D-G):

1. Grue blanche © Parcs Canada/W. Lynch
2. Camp autochtone © Parcs Canada/L. Frank
3. Bison des bois © Parcs Canada/J. McKinnon

Plan directeur

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Wood Buffalo. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Wood Buffalo.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

Parc National du Canada **Wood Buffalo** Plan directeur

RECOMMANDÉ AUX FINS D'APPROBATION PAR :



Alan Latourelle
Directeur Général
Parcs Canada



Ed Coulthard
Directeur d'unité de gestion
Territoires du Nord-Ouest Sud-Est
Parcs Canada



Jeune coyote dans le secteur Sweetgrass © Parcs Canada/J. McKinnon

L'Agence Parcs Canada administre l'un des plus grands et des plus beaux réseaux d'aires naturelles et historiques protégées dans le monde. Nous protégeons et mettons en valeur ces joyaux au nom des Canadiens et des Canadiennes, et les plans directeurs constituent un outil important dans la réalisation de cet engagement. Le présent document contient le plan directeur du parc national du Canada Wood Buffalo. Il énonce les engagements pris envers la population canadienne en vue d'assurer la préservation de l'un des trésors naturels du Canada et d'offrir des expériences authentiques et inspirantes ainsi que des possibilités d'apprentissage.

Le parc national du Canada Wood Buffalo enjambe la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. D'une superficie de 44 807 km², c'est le plus grand parc national au Canada, un site du patrimoine mondial de l'Unesco et le deuxième parc national au monde pour sa superficie. Créé 1922, il visait à l'époque à protéger les dernières hardes de bisons des bois qui se déplaçaient librement dans le Nord canadien. Il a ensuite été désigné comme un habitat essentiel pour la grue blanche, une espèce menacée, et il continue d'abriter la seule population autonome de grues sauvages dans le monde. En 1982, on a ajouté le delta des

rivières de la Paix et Athabasca et l'aire de nidification de la grue blanche à la liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale. En 1983, l'Unesco a reconnu les nombreuses merveilles naturelles du parc national Wood Buffalo, et l'a intégré à la prestigieuse liste des sites du patrimoine mondial.

Le parc national Wood Buffalo attire des visiteurs locaux, nationaux et internationaux qui souhaitent connaître les cultures, les paysages et la faune de la région boréale. Le plan directeur de 2010 du parc national Wood Buffalo contient des orientations qui permettront de faciliter la découverte inspirée d'un haut lieu de la nature canadienne et d'offrir à la population la possibilité d'effectuer un rapprochement avec le parc national Wood Buffalo. Il permettra également à Parcs Canada d'établir une structure de gestion auprès des groupes autochtones locaux et de nouer des liens plus solides avec les intervenants. Il contient de plus une stratégie globale visant à enrayer les maladies qui touchent la population de bisons des bois.

Le plan directeur de 2010 repose sur trois stratégies qui soutiennent les dix éléments de la vision du parc ainsi que les trois éléments du mandat global de Parcs

Canada : la protection des ressources patrimoniales, l'offre d'expériences aux visiteurs et l'éducation du public. Chaque stratégie clé permettra au parc national Wood Buffalo d'évoluer vers son meilleur état futur, et un ensemble d'objectifs et de mesures offriront une orientation concrète dotée de cibles mesurables. Les trois stratégies clés du parc national Wood Buffalo sont énoncées ci-dessous :

Stratégie Clé 1 : Vers une vision commune

La stratégie Vers une vision commune est axée sur la création de liens avec les groupes autochtones et les collectivités locales. Parcs Canada travaillera à l'établissement d'une structure de gestion avec les groupes autochtones locaux; l'intégrité écologique et les ressources culturelles seront améliorées grâce au soutien de ces groupes. Les collectivités seront informées des décisions de gestion du parc et auront l'occasion d'y participer de façon active et significative. Les expériences des visiteurs et les efforts d'éducation du public feront intervenir les groupes autochtones et les collectivités locales.

Mesures clés :

- Élaborer et développer une structure de gestion entre Parcs Canada et les groupes autochtones locaux.
- Collaborer avec les groupes autochtones et avec les collectivités locales pour créer un énoncé de vision.
- Travailler avec les collectivités situées près du parc afin d'élargir les possibilités de partenariat et d'intégrer le parc national Wood Buffalo aux activités touristiques offertes.
- Faire participer les groupes autochtones locaux aux programmes de recherche et de surveillance sur l'écologie.

Stratégie Clé 2 : La magie irrésistible des plaines boréales

Le volet La magie irrésistible des plaines boréales positionnera le parc comme une destination dynamique pour inspirer la découverte de la diversité des plaines boréales du Nord. Un nombre croissant de visiteurs vivront des expériences significatives dans le parc national Wood Buffalo, et un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes sentiront un rapprochement avec le parc et ils en comprendront l'importance au sein du réseau de parcs canadiens et à l'échelle internationale. La compréhension des besoins, des attentes et des désirs des publics permettra d'améliorer l'expérience du visiteur et les initiatives d'éducation du public.

Mesures clés :

- En 2011 et 2014, effectuer des sondages dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs.
- Collaborer avec les populations autochtones locales afin de relever les histoires culturelles qui pourraient servir à la mise en valeur du patrimoine.
- D'ici 2011, élaborer une stratégie d'éducation du public en lien avec le thème des plaines boréales.
- D'ici 2012, élaborer un plan sur l'expérience du visiteur.

Stratégie Clé 3 : La gestion des bisons dans l'écosystème élargi du parc national Wood Buffalo

Un programme intégré de contrôle, de recherche et de gestion sera mis au point dans le cadre du volet La gestion des bisons dans l'écosystème élargi du parc national Wood Buffalo. Cette stratégie permettra de veiller à la viabilité à long terme de la harde de bisons des bois dans le parc national Wood Buffalo et minimisera le risque de

transmission de maladies bovines aux troupeaux adjacents de bisons et de bovins en santé.

Mesures clés :

- Mettre en œuvre un programme de recherche afin de mieux comprendre la dynamique de la population de bisons des bois (y compris l'interaction de la maladie avec la prédation et d'autres facteurs environnementaux), ses mouvements et son utilisation de l'habitat.
- D'ici 2012, élaborer et mettre en œuvre une stratégie de confinement de la maladie.
- Travailler avec les partenaires autochtones afin de faire le pont entre les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques dans les stratégies de gestion et de communication pour les bisons des bois.

Approches de gestion par zone

Il existe deux approches de gestion par zone pour le parc national Wood Buffalo : celle visant le delta Paix-Athabasca, et celle visant le lac Pine. Les approches de gestion par zone permettent d'assurer une gestion et une planification plus détaillées dans des endroits particuliers du parc. Dans le delta Paix-Athabasca, l'approche adoptée vise à relever les défis qui consistent à préserver ou, dans certains cas, à améliorer l'intégrité écologique et la valeur culturelle du delta. Ce travail sera entrepris en coopération avec les partenaires autochtones, les parties intéressées, le gouvernement et le secteur privé. Pour le lac Pine, il s'agira de promouvoir l'utilisation et l'aménagement compatible des terres des réserves et du parc qui s'y trouvent.

Le parc national Wood Buffalo est là pour protéger des terres, des eaux et des animaux sauvages qui risqueraient autrement d'être perdus ou perturbés.

Les stratégies clés et approches de gestion par zone énoncées ci-dessus amélioreront la conservation de l'écosystème et favoriseront l'offre d'expériences aux visiteurs de même que les initiatives d'éducation du public qui renforceront la place du parc national Wood Buffalo dans le cœur et l'esprit des Canadiens et des Canadiennes. Un programme de surveillance et d'évaluation permettra de mettre en place des automatismes régulateurs qui veilleront à la protection des ressources patrimoniales du parc et à la réalisation intégrée du mandat de Parcs Canada. L'élaboration de nouveaux indicateurs et de mesures de référence se fera de manière continue. Grâce à ceux-ci et à l'identification de nouveaux enjeux et défis au fil du temps, le parc national Wood Buffalo passera à la prochaine étape de son plan directeur.



Bison au trot © Parcs Canada/J. McKinnon

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	v
Recommandations	vii
Résumé	ix
1.0 Introduction	1
1.1 La planification de l'avenir	1
2.0 Le parc national Wood Buffalo: un paysage en mosaïque	5
2.1 Le rôle élargi du parc national Wood Buffalo	5
3.0 Contexte de la planification	8
3.1 Gestion du parc	8
3.2 Rapport sur l'état du parc	9
3.3 Enjeux et défis	9
3.4 Publics actuels du parc	11
4.0 But et vision du parc	13
4.1 But du parc	13
4.2 Éléments de la vision	13
5.0 Stratégies clés	17
5.1 Vers une vision commune	19
5.2 La magie irrésistible des plaines boréales	22
5.3 La gestion des bisons dans l'écosystème élargi du parc national du Wood Buffalo	25
6.0 Approches de gestion par zone	29
6.1 Approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca : un delta dynamique	31
6.2 Approche de gestion par zone du Lac Pine	35

7.0	Partenariats et engagement du public	39
7.1	Consultation avec les groupes autochtones	39
7.2	Établir des relations	40
7.3	Règlement sur le gibier dans le parc national Wood Buffalo	41
7.4	Consultations sur le plan directeur	41
8.0	Zonage et constitution de réserves intégrales	43
8.1	Zones de gestion du parc	43
8.2	Désignation de sites fragiles	45
8.3	Utilisations non conformes	46
9.0	Administration et exploitation du parc	53
9.1	Pourvoyeurs et guides	53
9.2	Administration des droits fonciers issus de traités	53
9.3	Revue et modification des limites du parc	54
10.0	Suivi des progrès : surveiller l'état du parc et faire rapport	55
11.0	Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique	57
	RÉFÉRENCES CITÉES	59
	ANNEXE A: Sommaire des mesures	61
	ANNEXE B: Glossaire	63
	ANNEXE C: Remerciements	69
	LISTES DES CARTE ET FIGURES	
	CARTE 1. Contexte géographique du parc national du Canada Wood Buffalo	3
	CARTE 2. Contexte régional du parc national du Canada Wood Buffalo	4
	CARTE 3. Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord- Ouest	8
	CARTE 4. Approche de gestion spécifique à un secteur	30
	CARTE 5. Approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca	32
	CARTE 6. Approche de gestion par zone du Lac Pine	36
	CARTE 7. Zonage du parc national du Canada Wood Buffalo	47
	CARTE 8. Zonage du parc : Zone I - Préservation spéciale	48
	CARTE 9. Zonage du parc : Zone II - Milieu sauvage	49
	CARTE 10. Zonage du parc : Zone III - Milieu naturel	50
	CARTE 11. Zonage du parc : Zone IV - Loisirs de plein air	51
	FIGURE 1. Cadre de gestion des résultats	18



1.0 INTRODUCTION

Randonnée pédestre sur la boucle Sud © Parcs Canada/J. Jaque

L'Agence Parcs Canada est responsable, envers la population et le gouvernement du Canada, de l'administration d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation de renommée mondiale. Les parcs nationaux du Canada ont été créés pour assurer la protection permanente de certains endroits spéciaux qui représentent les régions naturelles du Canada et pour rapprocher la population canadienne du patrimoine naturel et culturel durable qu'offrent ces endroits. Cette responsabilité s'exerce selon les termes de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et du document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*.

Le parc national du Canada Wood Buffalo enjambe la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. D'une superficie de 44 807 km², c'est le plus grand parc national du Canada, un site du patrimoine mondial de l'Unesco et le deuxième parc national au monde pour sa superficie. Créé en 1922, il visait à l'époque à protéger les derniers troupeaux de bisons des bois qui se déplaçaient librement dans le Nord canadien. Il a ensuite été désigné comme un habitat essentiel pour la grue blanche, une espèce menacée et, en 1982, on a ajouté le delta des rivières de la Paix et Athabasca et l'aire de nidification de la

grue blanche à la liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

Le parc national Wood Buffalo est emblématique de la nature sauvage du Canada. Il abonde de lacs, de terres humides et de cours d'eau et de vastes étendues de forêt boréale. Vu de haut, le paysage ressemble à une peinture contemporaine : une magnifique toile dans des tons or, gris et vert, dont l'immensité inspire une sorte d'émerveillement serein. Le parc national Wood Buffalo est un cadre dans lequel les visiteurs peuvent créer des expériences mémorables et s'initier au patrimoine culturel, à la faune, à la flore et aux paysages naturels qui sont représentatifs du Nord boréal. En 1983, l'Unesco a reconnu les nombreuses merveilles naturelles du parc national Wood Buffalo, et l'a intégré à la prestigieuse liste des sites du patrimoine mondial.

1.1 LA PLANIFICATION DE L'AVENIR

Le plan directeur d'un parc national est le document clé qui oriente les décisions et les mesures prises par Parcs Canada pour protéger, gérer et exploiter un parc. Aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, tous les parcs nationaux doivent se doter d'un plan directeur. Ces plans sont élaborés avec la participation

de la population canadienne et sont officiellement mis à jour tous les cinq ans pour permettre à Parcs Canada de vérifier qu'ils sont toujours pertinents et efficaces. Le plan directeur n'est pas une fin en soi, mais plutôt le cadre qui oriente la planification, la gestion et la mise en œuvre des mesures concernant le parc. Le parc national Wood Buffalo en est à son deuxième plan directeur approuvé.

La version de 2010 du plan directeur du parc national Wood Buffalo fait état des objectifs de gestion mis à jour, et elle est conforme aux nouvelles politiques, orientations et décisions du gouvernement. Les documents à l'appui sont la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994), les plans d'entreprise annuels de Parcs Canada et le Guide de la planification de gestion de Parcs Canada (2008).

L'examen du plan directeur offre l'occasion de tirer parti des gains écologiques énoncés dans le plan précédent tout en aidant Parcs Canada à mieux satisfaire les besoins et attentes des générations actuelles et futures. Le plan révisé intègre un nouveau contenu qui permettra au personnel du parc d'offrir aux visiteurs des expériences significatives et d'élargir la base du soutien à Parcs Canada.

Le plan directeur de 2010 vise à remplir l'objectif suivant de l'Agence :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Pour ce faire, il intègre aux éléments de vision du parc et aux stratégies et objectifs clés connexes les trois éléments

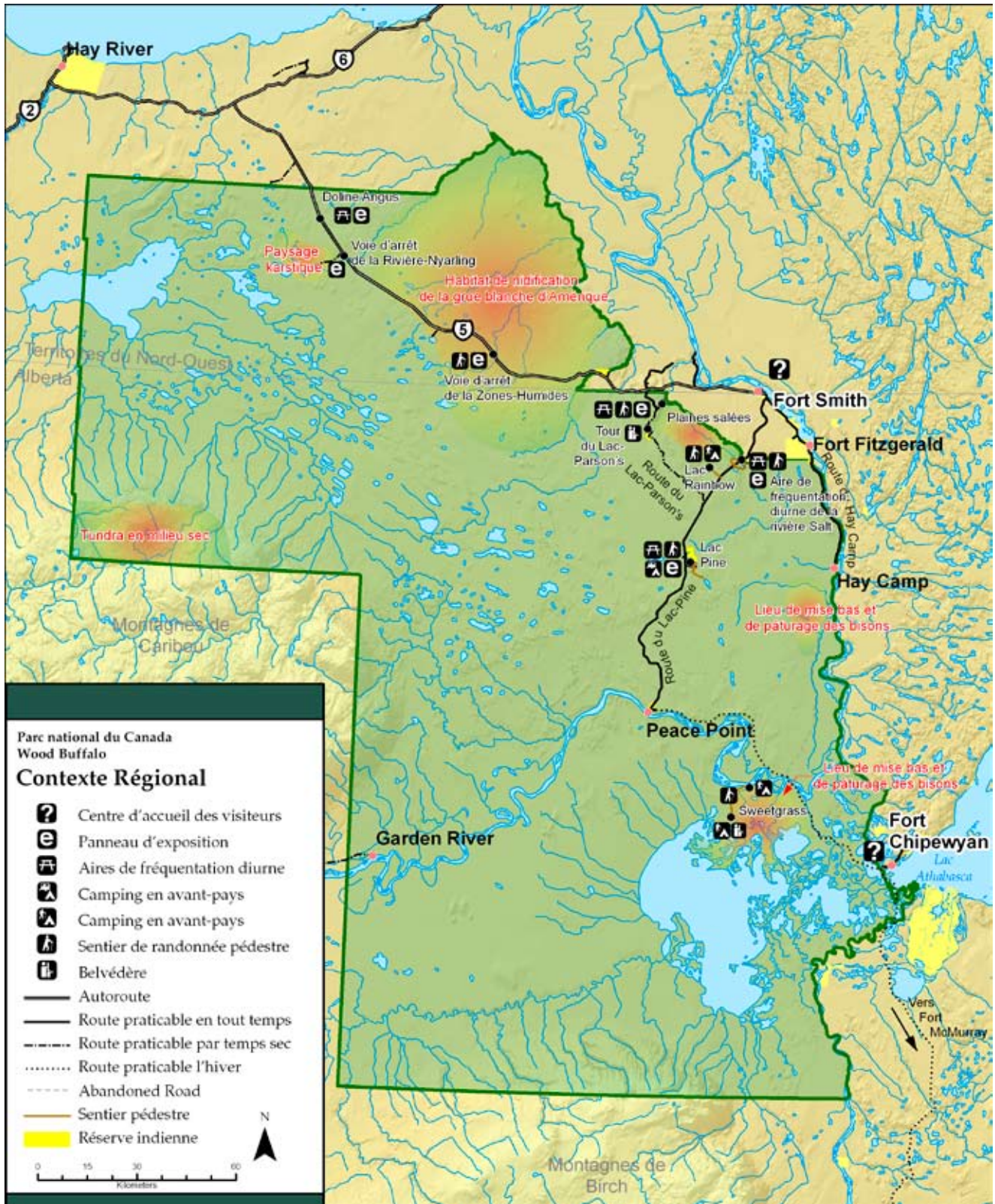
du mandat de Parcs Canada, à savoir la conservation des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur et l'appréciation et la compréhension du public.

Le plan directeur de 2010 du parc national Wood Buffalo vise les objectifs suivants:

- Établir une structure de gestion avec les groupes autochtones locaux.
- Positionner le parc pour en faire une destination dynamique et accroître le taux de fréquentation d'une manière qui crée chez les visiteurs un degré de satisfaction élevé.
- Accroître la pertinence du parc pour les Canadiens et Canadiennes qui ne le visitent pas afin de les sensibiliser et d'obtenir leur soutien pour la gestion permanente des ressources naturelles et culturelles.
- Élaborer un programme de mesures de surveillance, de recherche et de gestion pour veiller à la viabilité à long terme de la population de bisons des bois dans le parc.
- Minimiser le risque de transmission de maladies bovines aux troupeaux adjacents de bovins et de bisons des bois qui sont en santé.
- Élaborer un programme de surveillance, de recherche et de gestion afin de comprendre, de protéger et de mettre en valeur l'intégrité écologique et la valeur culturelle du delta Paix-Athabasca.
- Établir une approche de gestion par zone qui fait la promotion d'activités compatibles d'utilisation et d'aménagement des terres des réserves et du parc au lac Pine.



CARTE 1. Contexte géographique du parc Wood Buffalo.



CARTE 2. Contexte régional du parc Wood Buffalo.



2.0 LE PARC NATIONAL WOOD BUFFALO: UN PAYSAGE EN MOSAÏQUE

Étangs fréquentés par la grue blanche © Parcs Canada/J. McKinnon

Le parc national Wood Buffalo est le plus grand parc national du Canada et renferme de grandes richesses naturelles. Puisqu'il s'agit d'une aire protégée, le parc aide à préserver la biodiversité à l'échelle du paysage, de la collectivité, de l'espèce et du patrimoine génétique. Situé dans l'un des plus grands écosystèmes intacts de forêt boréale, le parc héberge la seule population sauvage en âge de reproduction de grues blanches, et il est le seul endroit où la relation prédateurs à proie entre les loups et les bisons des bois n'a jamais été interrompue au fil du temps.

Dans le réseau national d'aires protégées et gérées par Parcs Canada, le parc national Wood Buffalo représente deux régions différentes – la région naturelle 11 : les plaines boréales du nord, et la région naturelle 12 : les plaines et plateaux boréaux du sud. Les plaines boréales du nord représentent 92 p. 100 de la superficie du parc national Wood Buffalo. C'est une région caractérisée par de basses terres reposant sur une couche de roche sédimentaire et par une immense étendue de marais, de forêts, de ruisseaux tortueux, de grands rivières boueuses et d'immenses muskegs spongieux. Les plaines et plateaux boréaux du sud occupent les 8 p. 100 restants du parc; ce sont des zones qui semblent s'étendre à l'infini, recouvertes de muskegs d'épinettes noires qui poussent sur des terres plates et mal drainées.

2.1 LE RÔLE ÉLARGI DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

Les parcs nationaux prennent de plus en plus d'importance à l'heure où l'on déploie des efforts nationaux et internationaux pour préserver la diversité biologique et la qualité des ressources génétiques. Ils protègent certains des écosystèmes les plus complets du monde et offrent des habitats à des milliers d'espèces. Le parc national Wood Buffalo a été reconnu pour la diversité exceptionnelle de ses espèces d'oiseaux. En effet, un total de 227 espèces d'oiseaux y ont été recensées, et la protection et la gestion intensive de la grue blanche dans les limites du parc (de même que la protection de ses aires d'hivernage au Texas) ont peut-être permis d'éviter son extinction. Les efforts de conservation ont permis à la population de grues blanches de croître de 14 spécimens en 1938 à un nombre record de 270 en 2008.

La grue blanche demeure l'un des oiseaux les plus menacés au monde. Le rétablissement de cette espèce est, toutefois, un succès en cours de réalisation qui illustre l'importance des parcs nationaux et des initiatives transfrontalières de conservation. Le Canada a commencé à entretenir des relations de coopération avec les États-Unis et d'autres pays pour protéger son

patrimoine naturel et culturel. Dans le cadre des efforts internationaux de conservation, le Canada a signé plusieurs ententes internationales y compris la Convention sur la diversité biologique et le très important protocole d'entente de 2009 pour la coopération sur la conservation des milieux sauvages avec le Mexique et les États-Unis.

Le Canada a également signé la convention du patrimoine mondial de l'Unesco. Ce document met en valeur des exemples du patrimoine naturel et culturel du monde qui sont si extraordinaires que leur protection et leur préservation sont considérées comme intéressant le monde entier. En 1983, le parc national Wood Buffalo a été désigné site du patrimoine mondial de l'Unesco, car il contient des prés intacts d'herbacées et de carex qui comptent parmi les plus vastes en Amérique du Nord. Les plaines salées et les karsts gypseux ont également été reconnus pour la valeur qu'ils ajoutent aux richesses naturelles extraordinaires du parc. Le parc renferme également deux zones humides d'importance internationale selon la convention de Ramsar : le delta Paix-Athabasca et l'aire de nidification de la grue blanche.



Plaines salées © Parcs Canada/Ria Coleman.



Rivière Prairie © S. Hunt

Les Autochtones qui vivent dans le parc et dans les environs entretiennent depuis toujours des relations avec le territoire. L'utilisation humaine du parc national Wood Buffalo date d'il y a des millénaires, et les fouilles archéologiques montrent que le parc a été habité par les Beavers, les Slaves, les Chipewyans et les Cris. Même si les Autochtones sont de moins en moins nombreux à compter essentiellement sur des activités de subsistance, ils valorisent toujours les liens qu'ils entretiennent avec le territoire qui a fini par devenir le plus grand parc national du Canada.

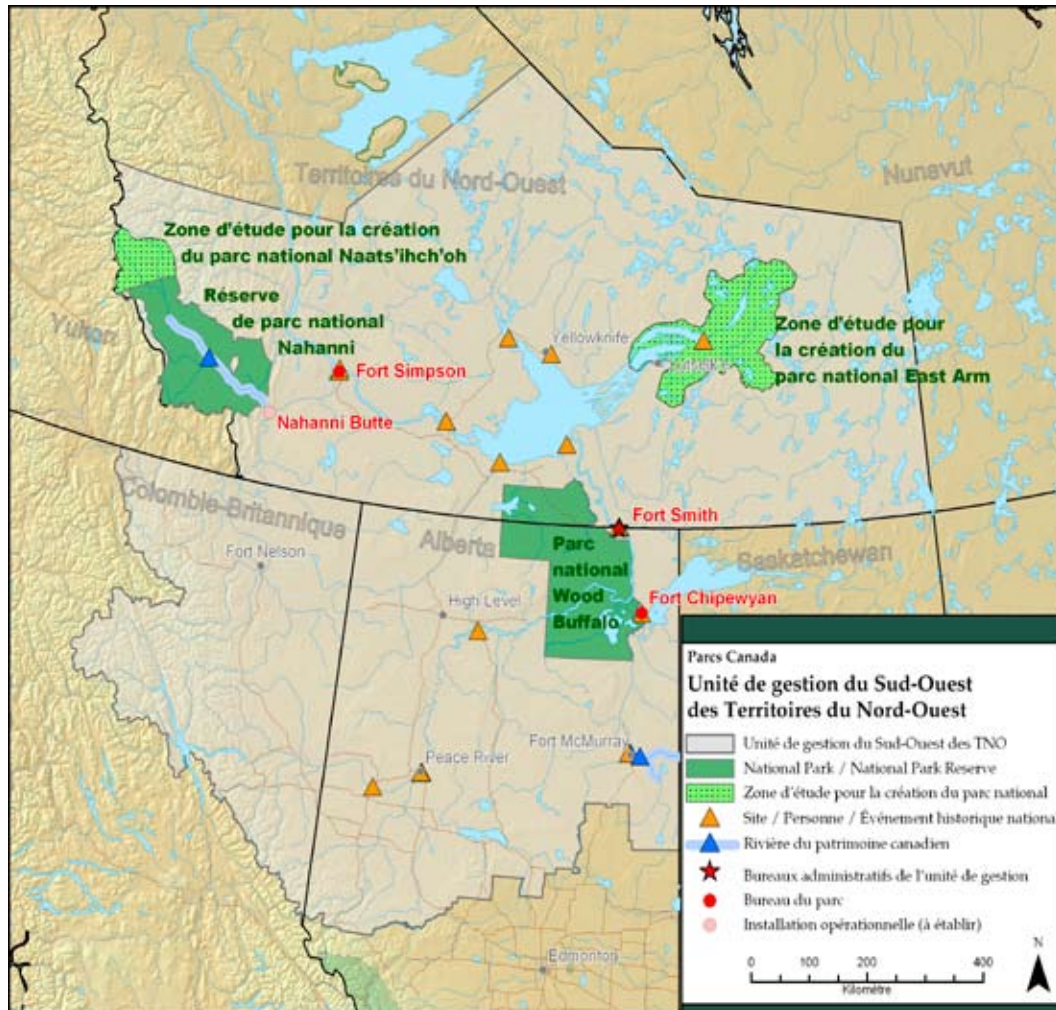
Pour les Autochtones, la terre représente un réservoir de connaissance et de ressources et, en fin de compte, revêt un sens particulier qui relie les générations. La chasse, le piégeage et d'autres activités autochtones traditionnelles sont encore pratiqués dans le parc national Wood Buffalo. Le piégeage n'est plus l'activité économique dominante qu'il a été, mais la chasse demeure populaire, et la saison de la chasse à l'orignal en automne est l'occasion pour de nombreuses familles d'acquérir des aliments qui aideront à satisfaire leurs besoins pendant la saison hivernale.

Depuis que le parc existe, la gestion et la réglementation de l'utilisation traditionnelle ont été des enjeux controversés : ce sont les droits par rapport aux privilèges. Une décision de la Cour

suprême du Canada a jeté la lumière sur la question lorsqu'elle a reconnu les droits issus de traités. Plus récemment, la révision du règlement sur le gibier s'appliquant au parc, en collaboration avec les Autochtones de la région, a contribué à la création d'un contexte plus coopératif, et ce processus a servi de précédent pour la résolution constructive d'enjeux liés au parc avec les groupes autochtones locaux.

La création du parc national Wood Buffalo remonte à 1922. En 1926, sa limite a été étendue jusqu'au sud de la rivière de la Paix afin d'englober une grande portion du delta Paix-Athabasca. À l'heure actuelle, 20 p. 100 de la superficie terrestre du parc se trouve le long de la frontière sud des Territoires du Nord-Ouest, et le reste est situé dans le coin nord-est de l'Alberta.

L'administration et l'exploitation du parc sont la responsabilité de l'Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest. Le bureau de l'Unité de gestion se trouve dans la collectivité de Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. Comptant une population dépassant à peine 2 400 habitants, Fort Smith est la capitale de l'éducation des Territoires du Nord-Ouest et la porte d'entrée vers le parc national Wood Buffalo. Fort Chipewyan, en Alberta, est également tout près du parc. C'est une collectivité d'environ 1 200 habitants qui est entourée au nord et à l'ouest par le parc national Wood Buffalo.



CARTE 3. Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Onze groupes autochtones distincts, qui ont des racines cries, métisses et chipewyans, se trouvent dans le parc et aux alentours, et il y a huit réserves indiennes dans les limites du parc. Le parc travaille actuellement avec cinq collectivités qui se trouvent juste à l'extérieur de ses limites et avec une collectivité (Garden River) qui se trouve à l'intérieur. Des efforts sont en cours afin de renforcer les relations de coopération, compte tenu de l'importance du parc pour la région et du fait qu'il présente un excellent potentiel pour la coordination de ses activités avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones des environs.

3.1 GESTION DU PARC

À l'origine, le parc national Wood Buffalo relevait de la Direction des Territoires du Nord-Ouest du ministère de l'Intérieur. Ce n'est qu'en avril 1969 que l'administration du parc a été transférée à Parcs Canada, qui s'appelait alors la Direction des parcs nationaux. Nous avons alors entrepris de rendre le parc national Wood Buffalo conforme à la politique et aux pratiques nationales sur les parcs et, en 1984, nous avons rédigé le premier plan directeur à long terme du parc.

Le plan directeur de 1984 prévoyait une approche globale pour la gestion et l'aménagement du parc dans les années à venir. Un plan directeur révisé a été préparé en 1992-1993, mais il n'a jamais été approuvé. En 2006, à la demande de groupes autochtones, on a entrepris un processus de consultation concernant le règlement sur le gibier. C'était la première étape du rétablissement de relations clés visant la gestion commune du parc national Wood Buffalo.

Parcs Canada et ses partenaires ont mis en œuvre plusieurs mesures afin d'atteindre les objectifs du plan directeur de 1984 du parc national Wood Buffalo. Ces mesures visent l'intégrité écologique, la protection des richesses patrimoniales, l'amélioration des activités d'éducation des visiteurs et le règlement équitable des revendications territoriales. Voici les grandes étapes de l'histoire du parc :

Création de produits d'interprétation de base le long de la route 5 : amélioration des panneaux d'affichage, expositions et point d'arrêt pour l'observation de la grue blanche.

- Progrès significatifs dans les négociations touchant le redressement des limites du parc afin d'en séparer la collectivité de Garden Creek.
- Séparation officielle de la réserve de Peace Point au terme d'un processus de revendications territoriales.
- Fin des activités commerciales de récolte du bois d'œuvre dans le parc.
- Mise en place de programmes de surveillance des ressources, y compris le programme de surveillance écologique du delta Paix-Athabasca (PADEMP).
- Examen en cours du règlement sur le gibier s'appliquant au parc, en collaboration avec d'autres parties intéressées.

- Remise en état de la rivière Claire
- Collecte d'archives concernant la signature du traité de paix entre les Beavers et les Cris à Peace Point.
- Lancement d'un processus de gestion des ressources culturelles.
- Poursuite des négociations avec les collectivités autochtones qui ont mené à la création de sept nouvelles réserves pour deux Premières nations dans le parc.

3.2 RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PARC

L'Agence Parcs Canada exige que chaque parc national prépare un rapport quinquennal sur l'état du parc avant d'amorcer le processus d'élaboration de son plan directeur. Le premier rapport sur l'état du parc a été préparé pour le parc national Wood Buffalo en avril 2009. Ce rapport contient une analyse de tous les éléments du mandat de Parcs Canada, soit la protection des ressources patrimoniales, la création de possibilités d'expérience des visiteurs dans le parc et l'éducation du public.

Le rapport sur l'état du parc est conçu pour aider à sensibiliser les partenaires clés et les visiteurs au sujet de la condition et du statut des ressources du parc, de ses activités et de ses relations. Le rapport traite également de grandes mesures entreprises au cours des dernières années relativement à la gestion du parc, et il souligne les principaux enjeux et défis à cet égard. Le rapport sur l'état du parc de 2009 contenait également une évaluation des perspectives autochtones, de l'intégrité écologique, des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur, des activités d'éducation du public et de l'engagement des Autochtones et des partenaires.

3.3 ENJEUX ET DÉFIS

Le rapport sur l'état du parc de 2009 a cerné les défis qui se posent actuellement

pour le parc national Wood Buffalo. Il s'agit notamment d'aborder certains des indicateurs d'intégrité écologique du parc, de rendre le parc plus important pour les Canadiens, de créer des expériences pour les visiteurs, de travailler à la création d'autres liens avec les groupes autochtones locaux et de gérer les ressources culturelles.

Des relations en évolution

ENJEU : Il faut se doter d'une nouvelle structure de gestion qui reflète le changement par rapport aux anciennes relations fondées sur les privilèges pour adopter une nouvelle démarche axée sur les droits. La coopération fonctionnelle se produit uniquement lorsque l'occasion s'en présente, et les enjeux prioritaires forment le pôle d'intérêt au lieu d'avoir une coopération régulière fondée sur un cadre et un processus convenu. Cette approche segmentée exige que le parc et les groupes autochtones trouvent une nouvelle approche de travail à chaque occasion.

DÉFI : Faire participer les groupes autochtones locaux à la gestion future du parc national Wood Buffalo et élaborer une structure de gestion qui permettra d'y arriver.

Le delta Paix-Athabasca

ENJEU : La productivité et la diversité biologiques du delta Paix-Athabasca dépendent de l'apport régulier d'eau et de nutriments des rivières de la Paix, Athabasca et Birch, et du lac Athabasca. Les impacts de ces facteurs stressants externes et du changement climatique sur la quantité et la qualité de l'eau sont particulièrement inquiétants. Les résidents signalent que les changements écologiques (comme les changements dans les communautés végétales, les niveaux d'eau et l'utilisation par la faune) ont influencé leur mode d'exploitation dans la région et leurs liens avec celle-ci.

DÉFI : Mieux comprendre la situation et la tendance actuelle de l'écosystème du delta Paix-Athabasca, et cerner et résoudre les impacts cumulatifs des facteurs stressants externes, surtout en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'eau.

Gestion du bison des bois

ENJEU : La tuberculose et la brucellose, des maladies du bétail, touchent la population de bisons des bois du parc. Le risque de transmission de la maladie aux hardes de rétablissement qui ne sont pas touchées par la maladie ainsi qu'aux troupeaux de bétail domestique et aux autres hardes de bisons des bois suscite des inquiétudes. De plus, ces maladies peuvent interagir avec d'autres facteurs environnementaux (prédation, rigueur de l'hiver, état des pâturages, entre autres) et influencer ainsi la croissance et la vigueur de la population.

DÉFI : Mieux comprendre l'impact des maladies bovines et d'autres facteurs environnementaux sur la dynamique de la population de bisons des bois et minimiser le risque de transmission de maladies bovines aux troupeaux de bisons et de bétail en santé.

Ressources culturelles

ENJEU : L'inventaire des ressources culturelles n'est pas complet, aucun énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles n'a été préparé et il n'y a pas de système de surveillance officiel. Les sites archéologiques et les bâtiments et structures qui existent dans le parc sont désignés comme des endroits menacés et leur état a été évalué à mauvais dans le cadre national.

DÉFI : Faire progresser les priorités en matière de gestion des ressources culturelles à la lumière de la dimension et de l'éloignement du parc et du devoir de consulter de manière significative onze groupes autochtones différents qui utilisent le parc.

Augmentation de la fréquentation et amélioration de la satisfaction

ENJEU : Les visiteurs locaux et régionaux qui représentent peut-être le plus gros des visites au parc contournent normalement le centre d'accueil et n'ont pas participé au sondage du Programme d'information sur les visiteurs. Les taux de fréquentation sont faibles selon le système actuel de dénombrement et il faut améliorer les mesures de sciences sociales afin d'évaluer les tendances d'utilisation du parc et le degré de satisfaction des visiteurs. On doit également élaborer une stratégie de promotion et d'interprétation.

DÉFI : Améliorer l'expérience du visiteur dans le parc et cibler les publics locaux et régionaux.

Diffusion externe et éducation

ENJEU : Les activités d'extension ont été ponctuelles et font appel à des ressources telles que les films, les photographes et les rédacteurs spécialisés en voyage. Il faut sensibiliser le grand public et présenter le parc national Wood Buffalo comme un parc national et une destination de voyage possible pour les Canadiens.

DÉFI : Rehausser le profil du parc national Wood Buffalo à l'échelle nationale tout en assurant que le parc maintienne un niveau souhaitable d'éducation publique au niveau local et régional. Explorer les possibilités de faire participer les groupes autochtones locaux et de s'adresser à des centres urbains régionaux comme Yellowknife et Fort McMurray.

3.4 PUBLICS ACTUELS DU PARC

Les utilisateurs varient d'un parc national à l'autre. Au parc national Wood Buffalo, les visiteurs comprennent les suivants : les touristes, les amateurs d'aventure en milieu sauvage, les résidents locaux et régionaux, les visiteurs fortuits et les utilisateurs traditionnels. Des sondages ont montré que les visiteurs viennent

au parc national Wood Buffalo afin de connaître la vie sauvage et les paysages des plaines boréales du Nord et d'en apprendre plus sur la nature et l'environnement. Les principales attractions du parc sont notamment les animaux de la forêt boréale en liberté tels les bisons des bois, les plaines salées uniques, les dolines et autres caractéristiques karstiques, le gîte d'hibernation de la couleuvre rayée, les magnifiques eaux turquoise du lac Pine et le delta Paix-Athabasca.

Les taux de fréquentation au parc national Wood Buffalo sont restés stables, soit à environ 1 000 à 1 100 visiteurs par année au cours des quatre dernières années. Le Centre d'accueil de Fort Smith reçoit en moyenne 1 093 visiteurs, et celui de Fort Chipewyan, 157. Ces chiffres excluent les visiteurs qui ne s'arrêtent pas aux centres d'accueil; ce sont surtout des résidents régionaux qui visitent le parc à des fins récréatives ou pour se déplacer d'une collectivité à une autre, ainsi que les utilisateurs traditionnels.

Selon les registres des centres d'accueil de 2004 à 2008, 80 p. 100 des visiteurs du parc venaient du Canada, 11 p. 100, d'autres pays, 7 p. 100 des États-Unis et 1 p. 100 d'endroits non identifiés. Du nombre de visiteurs canadiens, 66 p. 100 venaient de l'Alberta (30 p. 100) ou des Territoires du Nord-Ouest (36 p. 100). Étant donné que l'accès en véhicule ou en embarcation n'est pas contrôlé, il n'existe aucune méthode pour suivre l'utilisation par les résidents régionaux. Toutefois, on estime que le nombre réel de visiteurs par année se situe entre 2 500 et 3 800.

Touristes

Les touristes sont les visiteurs pour qui Fort Smith et le parc national Wood Buffalo figurent dans leurs itinéraires de voyage. Ces visiteurs arrivent généralement à Fort Smith par la route. Ils passent du temps au Centre d'accueil à regarder les expositions, les présentations multimédias et à s'entretenir avec les préposés. Ces

visiteurs souhaitent profiter des attractions et activités offertes dans l'avant-pays. La saison de pointe pour ce segment est de juin à septembre.

Amateurs de milieux sauvages

Les amateurs de milieux sauvages aiment mettre à l'épreuve leurs aptitudes aux déplacements et à la survie en milieu sauvage et relever les défis que présentent les excursions dans des zones éloignées et difficiles d'accès. Il s'agit surtout de canoéistes qui partent en excursions prolongées le long des grandes rivières de la région. Ce sont également des randonneurs de l'arrière-pays, des plaisanciers qui viennent d'ailleurs, des skieurs hors-piste et des amateurs de camping d'hiver.

Résidents locaux et régionaux

Les résidents locaux et régionaux sont des utilisateurs assidus du parc pour des raisons pratiques (trajets entre collectivités), pour leurs loisirs et leurs divertissements. Les résidents de Fort Smith, Fort Fitzgerald, Hay River et Fort Resolution peuvent avoir accès au parc toute l'année par une route toutes saisons. Les résidents de Fort Chipewyan peuvent accéder au parc en embarcation ou par la route d'hiver. Les résidents de Fort McMurray ont accès au parc par la rivière Athabasca et la route d'hiver. Ils peuvent aussi contourner le parc jusqu'à l'entrée nord en empruntant une route toutes saisons, une distance de 1 554 km.

Visiteurs fortuits

Les visiteurs fortuits sont ceux qui visitent les collectivités de Fort Chipewyan ou de Fort Smith pour des motifs qui n'ont rien à voir avec le parc. Ce sont surtout des voyageurs d'affaires des centres régionaux, y compris Yellowknife, Hay River, Edmonton ou Fort McMurray. Ce

groupe met surtout à profit les diaporamas, les expositions et l'information générale au centre d'accueil. Le manque de temps et le manque de transports les empêchent souvent de visiter le parc directement.

Utilisateurs traditionnels

Les utilisateurs traditionnels (les Autochtones) s'adonnent à la chasse, au piégeage, à la pêche et à la cueillette de baies, entre autres activités. Ils ont accès au parc par divers moyens (route, bateau, véhicule tout-terrain ou motoneige). Certains utilisateurs traditionnels ont des cabanes dans le parc, et les demandes de construction de cabanes sont en croissance.



Fouilles mettant au jour des ressources culturelles

© Parcs Canada/L. Frank



Atelier sur la gestion des ressources culturelles © Parcs Canada/L. Frank

Le but et la vision du parc servent à définir l'état futur souhaité à long terme du parc national Wood Buffalo. Ils permettent d'orienter les efforts soutenus que déploie la direction du parc et visent à favoriser une compréhension et une coopération commune entre ceux qui utilisent le parc, en prennent soin, y travaillent ou vivent aux alentours. Les éléments de la vision expriment l'énoncé de la raison d'être du parc et ensemble, ils constituent le fondement du présent plan directeur.

4.1 BUT DU PARC

Le parc national Wood Buffalo représente deux régions distinctes – la région naturelle 11 : les Plaines boréales du Nord, et la région naturelle 12 : les plaines et plateaux boréaux du sud. La raison d'être du parc national Wood Buffalo est de protéger des exemples exceptionnels et représentatifs de ces deux régions naturelles et de permettre aux générations présentes et futures de continuer d'apprécier et d'explorer les milieux sauvages du parc.

4.2 ÉLÉMENTS DE LA VISION

Un énoncé de vision n'a pas encore été mis au point pour le parc national Wood Buffalo. Le plan directeur de 1984 contient l'énoncé de la raison d'être et des objectifs du parc, et l'équipe de planification en

a tenu compte au moment d'élaborer les éléments de la vision du parc. Par le truchement de consultations avec les groupes autochtones locaux et avec les parties prenantes, on traduira ces éléments en une vision solide pour le parc national Wood Buffalo.

1. À titre de plus vaste parc national au Canada et de site du patrimoine mondial de l'Unesco, le parc national Wood Buffalo fait partie intégrante du réseau de parcs nationaux. Il renferme un paysage varié de muskegs, de lacs peu profonds et de forêts de conifères et mixtes, et il est un exemple des paysages subarctiques vastes et intacts des plaines boréales du Nord, avec quelques petites sections de plaines boréales du Sud et de terres hautes boréales du Nord-Ouest.
2. Les vastes étendues sauvages du parc national Wood Buffalo contiennent un laboratoire de la nature où les processus du feu, de l'hydrologie, de la prédation, du broutage et de l'utilisation humaine traditionnelle façonnent une mosaïque dynamique d'habitats qui soutiennent des trésors écologiques à la fois rares et représentatifs. Le parc renferme deux zones de terres humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar de même que la seule population sauvage de grues blanches en âge de reproduction. À titre de deuxième parc national du monde pour sa superficie,

le parc préserve la biodiversité à tous les niveaux : le paysage, les espèces et la génétique.

3. Les vastes prés intacts d'herbacées et de carex du delta Paix-Athabasca sont un sanctuaire pour la harde de bisons des bois en liberté qui est la plus importante au monde et la plus diversifiée sur le plan génétique. Contenant l'un des habitats les plus importants pour la reproduction et le rassemblement du gibier d'eau en Amérique du Nord, le delta foisonne d'une diversité de formes de vie.

4. Le parc national Wood Buffalo protège la plus grande harde de bisons des bois en liberté au monde et c'est le seul endroit où la relation prédateurs à proie entre le bison des bois et le loup est restée intacte au fil du temps. La population de bisons des bois est un élément important du paysage écologique et culturel du parc, et un attrait important pour les touristes. Ce que l'ours polaire représente pour l'Arctique canadien, le bison des bois l'est pour la forêt boréale canadienne.

5. La superficie impressionnante du parc national Wood Buffalo et le niveau de protection dont il bénéficie représentent une excellente occasion de faire le pont entre les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques. Les populations autochtones de la région maintiennent leurs liens et leurs relations symbiotiques avec la terre qui les définit par son écosystème intact. Ces caractéristiques s'allient pour créer un cadre unique propice à l'échange de connaissances et d'idées et à une meilleure compréhension des écosystèmes boréaux naturels.

6. Le parc national Wood Buffalo est un paysage riche en histoire, et des activités culturelles se déroulent dans le parc. Le savoir traditionnel est incorporé et transmis aux générations futures en plus d'être transmis aux visiteurs. Une

connexion personnelle et des interactions intéressantes font vivre l'histoire et les expériences des peuples autochtones locaux afin que d'autres aient l'occasion d'apprendre, d'apprécier et de comprendre.

7. Les visiteurs du parc national Wood Buffalo effectuent un rapprochement avec la nature, la culture, histoire et les gens. Ils ont la possibilité d'explorer les merveilles des plaines salées et des formations karstiques, d'admirer les bisons des bois en liberté, de se détendre et de s'amuser dans les eaux turquoise du lac Pine, de faire du camping sous la magie des aurores boréales, d'apprécier l'ambiance cordiale qui accompagne les activités d'interprétation et de forger des liens avec de riches traditions culturelles autochtones.

8. Le parc national Wood Buffalo est une destination unique et accueillante qui permet aux visiteurs de vivre une véritable expérience du Nord durant toute l'année. La tranquillité de l'arrière-pays offre aux visiteurs une occasion unique de partir à l'aventure et de vivre des moments de solitude. Qu'ils fassent du canoë ou de la randonnée, le parc s'anime sous leurs yeux. Les aigles en plein vol, les pélicans qui font des plongeurs et les hardes de bison des bois qui broutent offrent un spectacle saisissant, et le son des loups qui hurlent se propage dans le paysage éclairé par le soleil couchant dans le ciel nordique.

9. Le parc national Wood Buffalo est un paysage culturel valorisé par les peuples autochtones locaux en raison de leur relation complexe et durable avec la terre. Il entretient une relation respectueuse et significative avec les peuples autochtones locaux et, dans l'esprit de la collaboration vers la réalisation d'une vision commune, ils contribueront à guider l'orientation et la gestion à long terme des ressources du parc, en cernant les enjeux et en établissant les protocoles qui guideront et orienteront la surveillance continue des ressources culturelles et de l'intégrité écologique.

10. Le parc national Wood Buffalo séduira le cœur et l'esprit des Canadiens qui prennent connaissance de son rôle et de sa valeur au sein du réseau élargi de parcs nationaux. Les publics ciblés connaîtront mieux le patrimoine naturel et culturel de ce symbole des milieux sauvages canadiens et ressentiront un rapprochement personnel avec ce parc.



Crocus © Parcs Canada/J. McKinnon



Plaines salées © Parcs Canada/C. MacDonald

Les stratégies clés constituent un outil d'intégration essentiel au plan directeur. La hiérarchie des objectifs, des cibles et des mesures en lien avec chacune des stratégies clés traduit les éléments de la vision qui sous-tendent le plan et les transforment en un ensemble d'orientations concrètes. Les stratégies clés canalisent les ressources du parc vers la résolution des difficultés et sont axées sur les approches larges nécessaires à l'intégration des trois éléments du mandat de Parcs Canada : la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur et l'éducation du public. Aucune stratégie clé n'a préséance sur une autre, et chaque ensemble d'objectifs, de cibles et de mesures établit clairement les priorités de gestion du parc pour les cinq années à venir et par la suite.

Le plan directeur du parc national Wood Buffalo présente trois stratégies clés :

1. Vers une vision commune.
2. La magie irrésistible des plaines boréales.
3. La gestion des bisons dans l'écosystème élargi du parc national Wood Buffalo.

Les stratégies clés qui précèdent sont associées à deux approches de gestion spécifiques à un secteur. Celles-ci permettent d'adopter une démarche plus ciblée de gestion et de planification de secteurs donnés du parc. Les approches de gestion spécifiques à des secteurs du parc national Wood Buffalo sont les suivantes:

1. Approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca : un delta dynamique.
2. Approche de gestion par zone du lac Pine.

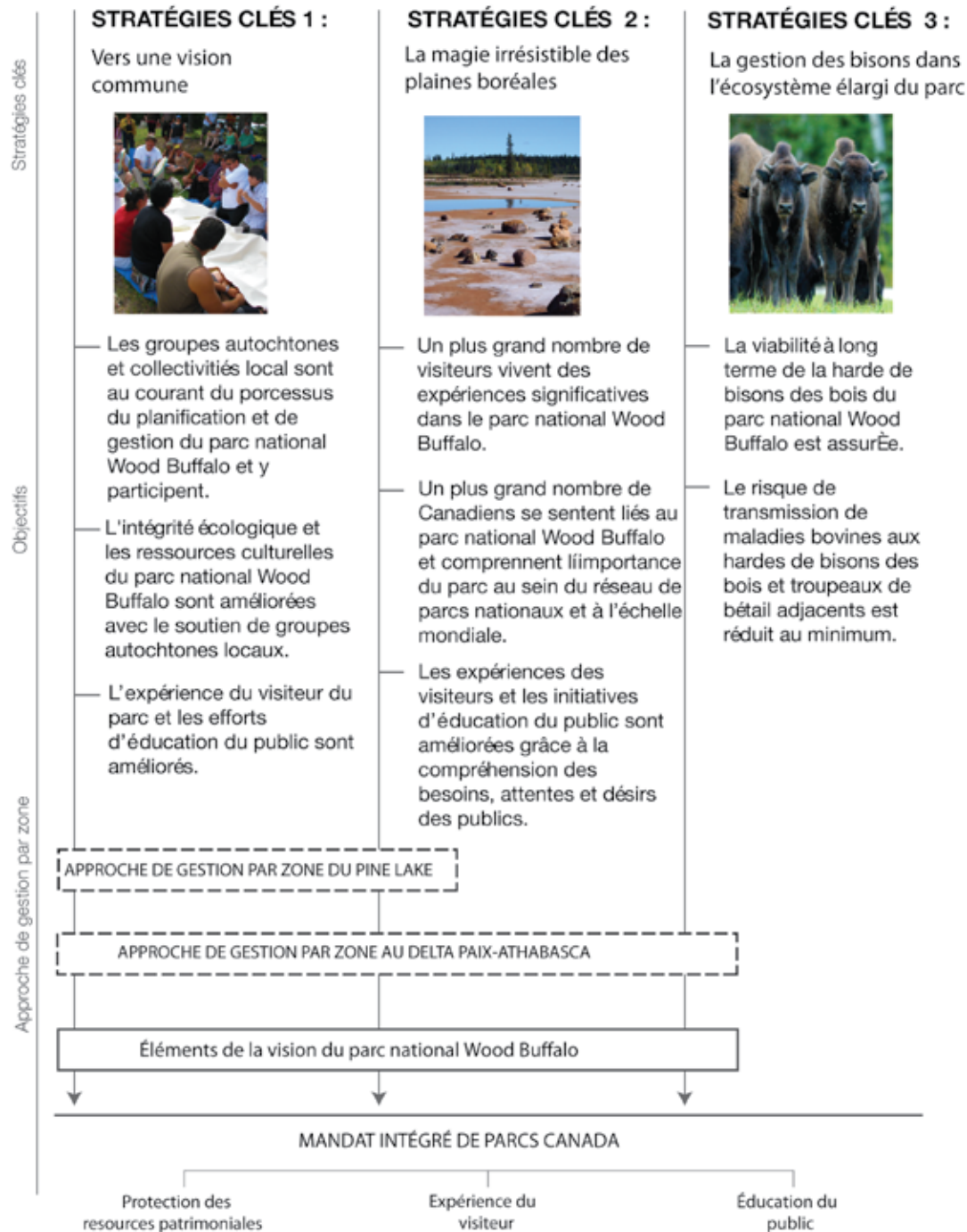


FIGURE 1. Cadre de gestion des résultats : Ce diagramme illustre les relations entre les éléments de la vision du parc, les stratégies clés et les approches de gestion par zone ainsi que leur connexion avec le mandat intégré de Parcs Canada.

5.1 VERS UNE VISION COMMUNE

“Le parc national Wood Buffalo est un paysage culturel valorisé par les peuples autochtones locaux en raison de leur relation complexe et durable avec la terre. Il entretient une relation respectueuse et significative avec les peuples autochtones locaux et, dans l’esprit de la collaboration vers la réalisation d’une vision commune, ils contribueront à guider l’orientation et la gestion à long terme des ressources du parc, en cernant les enjeux et en établissant les protocoles qui guideront et orienteront la surveillance continue des ressources culturelles et de l’intégrité écologique.”

- ÉLÉMENTS DE LA VISION#9



Jeux de mains à l’occasion d’un pique-nique au lac Pine © Parcs Canada/M. Keizer

La création et l’amélioration des relations avec les partenaires et parties intéressées constituent l’un des principaux objectifs de ce plan directeur. L’engagement des intervenants et des partenaires d’une façon ouverte, transparente et équitable peut favoriser l’appréciation et la compréhension du parc national Wood Buffalo et du réseau de parcs patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

Le volet « Vers une vision commune » est axé sur l’amélioration des relations avec les groupes autochtones et les intervenants locaux (particuliers, collectivités, groupes et organisations externes). Parcs Canada travaillera vers l’élaboration d’une structure de cogestion avec des groupes autochtones locaux afin de guider l’orientation à long terme du parc. La nature des relations de gestion et le niveau de participation de chaque groupe seront déterminés au cas par cas. La reddition de comptes au nom de toutes les parties dans

ce processus de prise de décision assurera l’ouverture et la transparence.

On s’efforcera également d’assurer que l’intégrité écologique et les ressources culturelles seront améliorées avec le soutien de groupes autochtones locaux. Les Autochtones ont des siècles de savoir traditionnel, de tradition orale et de pratiques d’utilisation des terres qui ont façonné le paysage culturel et physique du parc national Wood Buffalo. À ce jour, le parc a investi dans la recherche coopérative afin de consigner l’histoire culturelle du parc. Depuis 2007, les membres du personnel de Parcs Canada travaillent avec chaque groupe autochtone afin d’identifier son histoire culturelle unique par rapport au parc, et l’objectif est d’avoir un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles d’ici quatre ans.

Les collectivités locales auront également la possibilité de participer de façon active et significative à la prise de décisions de gestion concernant tous les aspects du mandat de Parcs Canada. Elles participeront à des activités significatives et pertinentes telles que les occasions de bénévolat, les consultations et les partenariats. Les approches et produits de communication seront également réalisés en collaboration avec les collectivités situées près du parc national Wood Buffalo. Finalement, l’expérience du visiteur dans le parc et les efforts d’éducation du public pour le parc feront intervenir les groupes autochtones locaux et les collectivités locales, tout comme la création d’un énoncé de vision du parc.

STRATÉGIE CLÉ : VERS UNE VISION COMMUNE

OBJECTIF 1: Les groupes autochtones et collectivités à l'échelon local sont au courant du processus de planification et de gestion du parc national Wood Buffalo et y participent.

CIBLES:

- D'ici 2013, améliorer la collaboration et la communication de l'information entre le parc national Wood Buffalo et les collectivités locales.
 - D'ici 2015, faire participer les groupes autochtones locaux aux décisions de planification et de gestion en vertu d'une structure de cogestion du parc.
 - D'ici 2015, préparer l'énoncé de vision du parc national Wood Buffalo.
-

MESURES:

- Élaborer et développer une ou plusieurs structures de gestion entre Parcs Canada et les groupes autochtones locaux.
- Collaborer avec les groupes autochtones et avec les collectivités locales pour créer un énoncé de vision.
- Établir des approches et produits de communication bilatérale avec les collectivités situées près du parc national Wood Buffalo.
- Faire participer les collectivités à des activités significatives et pertinentes (bénévolat, consultations et partenariats).

STRATÉGIE CLÉ : VERS UNE VISION COMMUNE

OBJECTIF 2: L'intégrité écologique et les ressources culturelles du parc national Wood Buffalo sont améliorées avec le soutien des groupes autochtones locaux.

CIBLES:

- D'ici 2014, préparer un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles.
 - D'ici 2014, mettre en place une stratégie de gestion des ressources culturelles.
 - D'ici 2015, offrir aux groupes autochtones locaux un plus grand nombre de possibilités de participer à la recherche, à la surveillance et à la mise en valeur du patrimoine et aux activités d'éducation du public.
-

MESURES:

- Faire participer les groupes autochtones locaux aux programmes de recherche et de surveillance écologiques.
- Éduquer le public au sujet de l'importance du savoir traditionnel pour l'intégrité écologique et les ressources culturelles.
- Intégrer les perspectives et thèmes autochtones locaux aux activités de mise en valeur du patrimoine du parc et aux activités d'éducation du public.
- Continuer à consigner l'histoire culturelle du parc en collaboration avec les groupes autochtones locaux.
- Établir des relations de partenariat officiel pour faire progresser les objectifs de gestion du parc, y compris des ententes de partenariat avec des organisations non gouvernementales établies dans le Nord.

STRATÉGIE CLÉ : VERS UNE VISION COMMUNE

OBJECTIF 3: L'expérience du visiteur dans le parc et les efforts d'éducation du public sont améliorées grâce à la participation des groupes autochtones locaux et des collectivités locales.

CIBLES:

- D'ici 2015, intégrer les messages élaborés avec le soutien des groupes autochtones locaux aux programmes et produits liés à l'expérience du visiteur.
 - D'ici 2015, intégrer les messages élaborés avec le soutien des groupes autochtones locaux aux initiatives d'éducation du public et aux produits connexes.
 - D'ici 2015, accroître les occasions offertes aux collectivités locales de participer à l'élaboration et à l'expansion des produits du parc.
-

MESURES:

- Collaborer avec les populations autochtones locales afin de relever les anecdotes culturellement appropriées pour la mise en valeur du patrimoine, l'expérience du visiteur et les activités d'éducation du public.
- Conclure des ententes de partenariat avec les groupes autochtones locaux qui s'intéressent au parc national Wood Buffalo.
- Établir des valeurs de référence afin d'évaluer les connaissances des collectivités au sujet de la culture autochtone locale dans le parc national Wood Buffalo.
- Travailler avec les collectivités situées près du parc afin d'élargir les possibilités de partenariat et d'intégrer le parc national Wood Buffalo aux activités touristiques qu'elles offrent.
- Établir des relations de travail officielles et officieuses avec des tiers afin d'améliorer l'expérience du visiteur et les initiatives d'éducation du public.
- Travailler en concertation avec le Centre de services de Parcs Canada afin de mettre au point des outils de sciences sociales qui permettent de mesurer l'importance qu'accordent les personnes sondées à la culture autochtone locale dans le parc national Wood Buffalo.

5.2 LA MAGIE IRRÉSISTIBLE DES PLAINES BORÉALES

“Les visiteurs du parc national Wood Buffalo effectuent un rapprochement avec la nature, la culture, histoire et les gens. Ils ont la possibilité d’explorer les merveilles des plaines salées et des formations karstiques, d’admirer les bisons des bois en liberté, de se détendre et de s’amuser dans les eaux turquoise du lac Pine, de faire du camping sous la magie des aurores boréales, d’apprécier l’ambiance cordiale qui accompagne les activités d’interprétation et de forger des liens avec de riches traditions culturelles autochtones.”

- ÉLÉMENTS DE LA VISION#7



Lac Grosbeak © C. Hval

En sa qualité de plus grand parc national du Canada et de site du patrimoine mondial, le parc national Wood Buffalo fait partie intégrante du réseau de parcs nationaux. Un paysage varié de muskegs, de lacs peu profonds et de forêts de conifères et mixtes, le parc illustre le vaste paysage subarctique intact des plaines boréales du Nord et du Sud.

Le parc national Wood Buffalo est une destination unique et accueillante qui offre aux visiteurs l’occasion de vivre une véritable expérience du Nord durant toute l’année. Les sondages réalisés auprès des visiteurs montrent que 65 p. 100 sont très satisfaits de leur visite, ce qui dépasse l’objectif national de l’Agence, qui est de 50 p. 100. Cette tendance se poursuit, et 93 p. 100 des visiteurs au parc se disent satisfaits de leur visite en général en tant qu’expérience récréative. Ce résultat se compare favorablement à la cible proposée par l’Agence, qui est de 90 p. 100.

Le dernier sondage réalisé par le parc a permis de recueillir des données relativement à deux nouvelles cibles nationales, et la rétroaction reçue des visiteurs a été positive. En tout, 87 p. 100 des visiteurs ont répondu que le parc national Wood Buffalo est significatif pour eux, ce qui est au-dessus de la cible nationale de l’Agence (85 p. 100). Enfin, 92 p. 100 des visiteurs ont aimé leur visite au parc, ce qui dépasse la cible nationale de l’Agence (90 p. 100).

Le parc national Wood Buffalo est un parc sauvage éloigné, et il y a donc des défis à relever pour sensibiliser le public au fait qu’il s’agit d’une destination touristique unique et valable. Le volet « La magie irrésistible des plaines boréales » permettra de positionner le parc en tant que destination dynamique qui inspire la découverte, où les visiteurs peuvent explorer des merveilles naturelles, saisir des occasions uniques d’observer la faune et découvrir la diversité culturelle de la forêt boréale. L’impulsion donnée par cette stratégie clé permettra d’améliorer la compréhension. Les visiteurs et les publics comprendront mieux le parc national Wood Buffalo et le personnel de l’Unité de gestion comprendra mieux les besoins, attentes et désirs des visiteurs du parc et des publics canadiens et internationaux.

Les mesures prévues au volet « La magie irrésistible des plaines boréales » permettront d’attirer les nouveaux visiteurs de même que les visiteurs assidus et assureront qu’un nombre accru de visiteurs vivront des expériences significatives dans

le parc. Les visiteurs auront davantage d'occasions d'effectuer un rapprochement avec les plaines boréales grâce à des projets axés sur le savoir traditionnel et à des activités de surveillance écologique et culturelle. Les mesures de gestion amélioreront également la pertinence du parc pour les Canadiens qui ne le visitent pas. Ainsi, un plus grand nombre de Canadiens se sentiront liés au parc national Wood Buffalo et comprendront la place importante qu'occupe le parc au du réseau de parcs nationaux et à échelle internationale.

STRATÉGIE CLÉ : LA MAGIE IRRÉSISTIBLE DES PLAINES BORÉALES

OBJECTIF 1: Un plus grand nombre de visiteurs vivent des expériences significatives dans le parc national Wood Buffalo.

CIBLES:

- D'ici 2014, faire passer le degré de satisfaction des visiteurs à 95 p. 100.
- D'ici 2015, faire passer le nombre de visiteurs du parc à 5 000 personnes par année.
- D'ici 2015, accroître les possibilités offertes aux visiteurs d'effectuer un rapprochement avec les plaines boréales grâce à des projets axés sur le savoir traditionnel et à des activités de recherche et de surveillance écologique.

MESURES:

- En 2011 et 2014, effectuer des sondages dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs.
- D'ici 2012, élaborer un plan sur l'expérience du visiteur.
- Collaborer avec les populations autochtones locales afin de relever les anecdotes culturelles appropriées pour la mise en valeur du patrimoine.
- D'ici 2012, élaborer une stratégie de promotion.
- Chercher à conclure des ententes de partenariat en matière de publicité croisée.
- Identifier et cibler les médias qui permettront de joindre les publics visés aux fins de promotion.
- Investir dans des promotions à l'intersection des principales routes de voyage et dans les sources clés de planification des voyages.
- Travailler en concertation avec le Centre de services et avec le bureau national afin d'établir des mesures de sciences sociales et d'évaluer les visites invisibles.
- Diversifier et améliorer les possibilités offerts aux visiteurs, y compris les produits offerts en saison intermédiaire.
- Améliorer les installations clés pour les visiteurs et veiller à leur entretien continu.

STRATÉGIE CLÉ : LA MAGIE IRRÉSISTIBLE DES PLAINES BORÉALES

OBJECTIF 2: Un plus grand nombre de Canadiens se sentent liés au parc national Wood Buffalo et comprennent l'importance du parc dans le réseau de parcs nationaux et à l'échelle mondiale.

CIBLES:

- D'ici 2011, établir des valeurs de référence concernant les connaissances au sujet du parc national Wood Buffalo au moyen des résultats du sondage national effectué en 2009 auprès des Canadiens.
 - D'ici 2015, intensifier les occasions de participer aux activités du parc et de les appuyer grâce à des initiatives d'éducation du public.
 - D'ici 2015, intégrer les résultats des activités de recherche de surveillance écologique et culturelle aux initiatives d'éducation du public.
-

MESURES:

- D'ici 2011, élaborer une stratégie d'éducation du public en lien avec le thème des plaines boréales.
- Intégrer les thèmes liés à l'écologie et à la culture aux produits d'éducation du public.
- D'ici 2011, réviser le site Web du parc, et le mettre à jour annuellement.
- D'ici 2011, élaborer un plan de communication interne et externe.
- Mieux faire connaître le statut du parc national Wood Buffalo en tant que site du patrimoine mondial de l'Unesco.
- Identifier et cibler les médias qui permettront de joindre les publics cibles afin de mieux faire connaître le parc national Wood Buffalo.

STRATÉGIE CLÉ : LA MAGIE IRRÉSISTIBLE DES PLAINES BORÉALES

OBJECTIF 3: Les expériences des visiteurs et les initiatives d'éducation du public sont améliorées grâce à la compréhension des besoins, attentes et désirs des publics.

CIBLES:

- D'ici 2012, utiliser le quotient explorateur pour comprendre les intérêts et besoins des visiteurs.
 - D'ici 2012, créer des produits et initiatives ciblés d'éducation du public en fonction des résultats du sondage national.
 - D'ici 2014, faire passer le degré de satisfaction des visiteurs à 95 p. 100.
-

MESURES:

- D'ici 2012, établir des valeurs de référence pour les niveaux de satisfaction régionaux.
- Relever des techniques qui dépassent le cadre des pratiques courantes pour mener des sondages auprès de la population régionale.
- Élaborer des techniques de communication efficaces avec des partenaires et autres intervenants intéressés.
- Travailler en concertation avec le Centre de services afin d'interpréter les résultats du sondage national d'une façon significative pour le parc national Wood Buffalo.

5.3 LA GESTION DES BISONS DANS L'ÉCOSYSTÈME ÉLARGI DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

“Le parc national Wood Buffalo protège la plus grande harde de bisons des bois en liberté au monde et c’est le seul endroit où la relation prédateurs à proie entre le bison des bois et le loup est restée intacte au fil du temps. La population de bisons des bois est un élément important du paysage écologique et culturel du parc, et un attrait important pour les touristes. Ce que l’ours polaire représente pour l’Arctique canadien, le bison des bois l’est pour la forêt boréale canadienne.”

- ÉLÉMENTS DE LA VISION #4



Jeunes bisons © Parcs Canada/J. McKinnon

Les bisons des bois sont les plus grands mammifères terrestres de l’Amérique du Nord. Selon des estimations historiques, il y avait autrefois plus de 168 000 bisons au Canada. La chasse intense et les hivers rigoureux sont probablement les principales causes du déclin des populations de bisons des bois au fil des ans, et ces animaux ont été désignés espèces en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. De nos jours, la population des bisons des bois du Canada est estimée à environ 10 000 têtes. Le parc national Wood Buffalo en protège facilement la moitié au sein de la plus grande harde libre et autonome de bisons des bois au monde.

Dans les années 1920, 6 600 bisons des plaines ont été transférés du parc national Buffalo à Wainwright, en Alberta. Ces bisons des bois étaient atteints de tuberculose et de brucellose du bétail, ce qui a introduit la maladie dans la population de bisons du parc. Ces maladies

touchent toujours la population élargie de bisons des bois du parc national Wood Buffalo et peuvent interagir avec d’autres facteurs environnementaux (prédation, hivers rigoureux et état des prairies, entre autres), influant ainsi sur la croissance et la vigueur des populations.

Malgré la présence de la maladie bovine, la population de bisons des bois du parc augmente depuis 1919 (pour atteindre environ 5 000 têtes). Cela donne à penser qu’on a besoin de plus amples informations au sujet de l’impact qu’ont la maladie et d’autres facteurs environnementaux sur la dynamique de la population de bisons des bois. En outre, le potentiel de transmission de la maladie est une préoccupation importante pour le gouvernement de l’Alberta et l’industrie du bétail.

La stratégie clé de gestion des bisons dans l’écosystème élargi du parc national Wood Buffalo donnera lieu à un programme intégré de surveillance, de recherche et de gestion. Ce programme nous permettra de mieux comprendre la dynamique de la population de bisons des bois et il assurera la viabilité à long terme de la harde de bisons du parc national Wood Buffalo. Parcs Canada collaborera avec des partenaires, y compris le gouvernement de l’Alberta, afin d’élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de confinement de la maladie. On minimisera ainsi le risque de transmission aux hardes de rétablissement composés de bisons en santé de même qu’aux bovins domestiques qui ne sont pas atteints.

Les mesures prévues dans le cadre de cette stratégie clés porteront également sur le rôle que jouent les bisons des bois pour l'établissement d'une identité dans le Nord canadien. Les bisons des bois représentent un lien intact avec l'histoire autochtone et le patrimoine naturel, et la reconnaissance de leur importance a contribué à la désignation du parc comme site du patrimoine mondial. Les initiatives d'éducation du public reposeront sur les liens solides qui existent entre les bisons des bois et la culture autochtone locale, ainsi que sur le rôle du parc national Wood Buffalo au chapitre de la protection et de la mise en valeur de ces animaux impressionnants. Les possibilités offertes aux visiteurs reposeront sur les occasions en lien avec l'histoire culturelle et naturelle du bison des bois. Les bisons des bois permettent aux visiteurs d'avoir la chance unique d'observer des animaux sauvages, et leur présence dans le paysage confère au parc un outil d'apprentissage dynamique qui favorise chez les visiteurs des expériences distinctives et mémorables.

STRATÉGIE CLÉ : LA GESTION DES BISONS DANS L'ÉCOSYSTÈME ÉLARGI DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

OBJECTIF 1: La viabilité à long terme de la harde de bisons des bois du parc national Wood Buffalo est assurée.

CIBLES:

- Maintenir une population d'au moins 4 000 bisons des bois.
 - D'ici 2012, mettre au point des produits d'éducation portant spécialement sur le bison des bois et les distribuer dans la région ainsi qu'à Montréal, Toronto et Vancouver.
 - D'ici 2014, faire en sorte qu'au moins 60 p. 100 des visiteurs interrogés estimeront qu'ils ont appris quelque chose sur l'importance culturelle et biologique de la protection des bisons des bois dans la parc national Wood Buffalo.
-

MESURES:

- Continuer à surveiller la taille et la composition de la harde du parc national Wood Buffalo.
- Mettre en œuvre un programme de recherche qui nous permettra de mieux comprendre la dynamique de la population de bisons des bois (y compris l'interaction de la maladie avec la prédation et d'autres facteurs environnementaux), ses profils de déplacement et l'utilisation qu'elle fait de l'habitat.
- Travailler en concertation avec les partenaires autochtones afin de faire le pont entre les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques dans les stratégies de gestion et de communication pour les bisons des bois.
- Intégrer des thèmes en lien avec les bisons des bois aux produits d'interprétation.
- Cibler des partenaires potentiels, y compris les groupes autochtones locaux, le gouvernement, les universités et le secteur privé.

STRATÉGIE CLÉ : LA GESTION DES BISONS DANS L'ÉCOSYSTÈME ÉLARGI DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

OBJECTIF 2: Le risque de transmission de maladies bovines aux hardes de bisons des bois et aux troupeaux de bétail adjacents est réduit au minimum.

CIBLES:

- Faire en sorte que la maladie ne se transmette pas entre les bisons des bois du parc et les hardes de bisons des bois et troupeaux de bétail adjacents.
-

MESURES:

- Cibler les partenaires, y compris le gouvernement de l'Alberta, et collaborer avec eux afin d'élaborer une stratégie de confinement de la maladie.
- D'ici 2012, élaborer et mettre en œuvre une stratégie de confinement de la maladie.
- Élaborer une stratégie de communication afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de confinement.

6.0 APPROCHES DE GESTION PAR ZONE



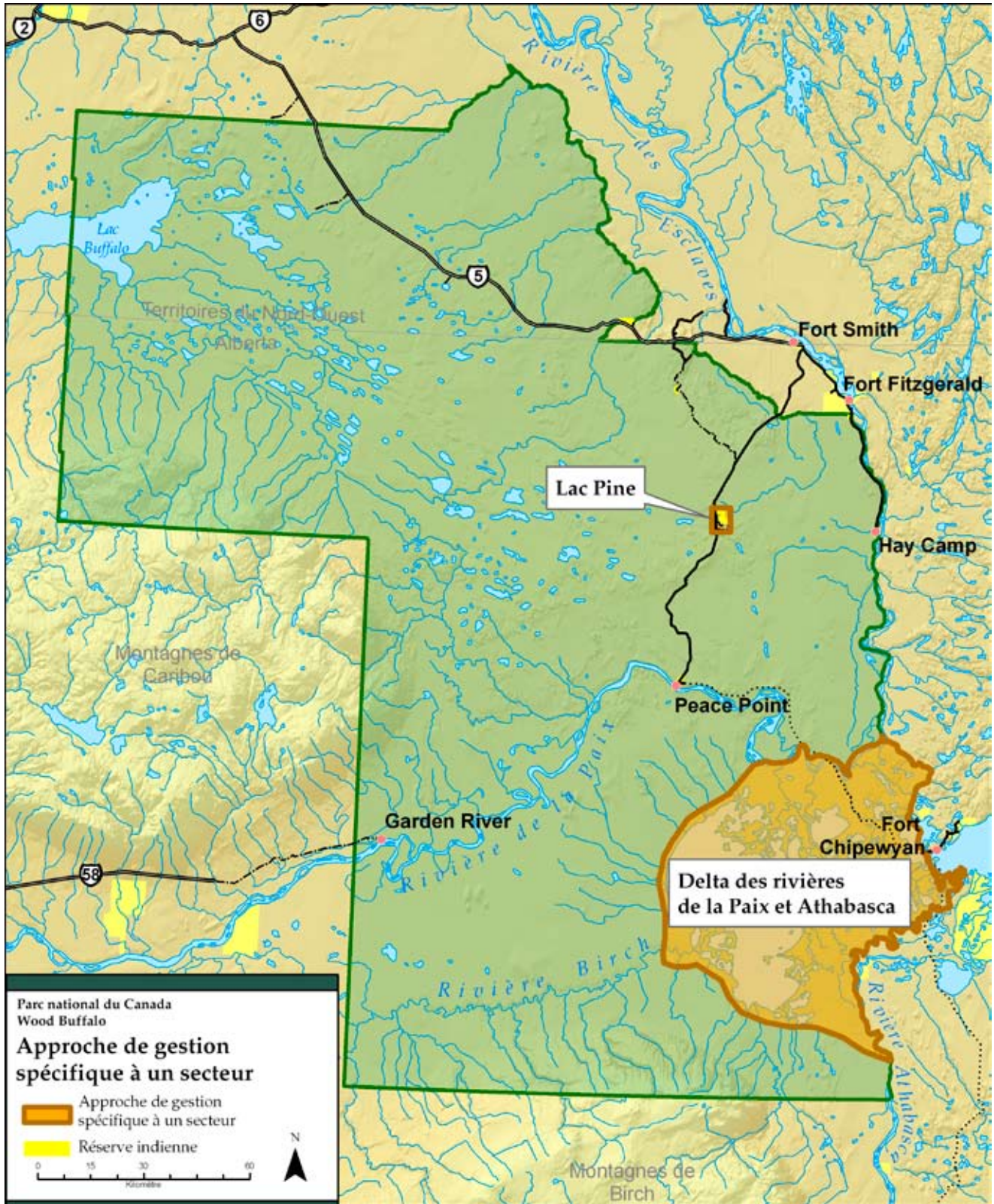
Sentier d'accès au lac Rainbow © Parcs Canada/J. Jaque

Parcs Canada adopte des approches de gestion par zone pour des endroits particuliers dans les parcs nationaux. Ces approches font état de stratégies pour des sections du parc qui exigent une orientation plus détaillée, qui dépasse le cadre général du plan directeur. Les approches de gestion par zone reposent sur le mandat intégré de Parcs Canada, et les objectifs qu'elles visent concernent la protection des ressources, les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs et l'éducation publique.

Il existe deux approches de gestion par zone pour le parc national Wood Buffalo : celle du delta Paix-Athabasca, et celle du lac Pine. Dans le delta Paix-Athabasca, l'approche de gestion par zone vise à relever les défis qui consistent à préserver ou, dans certains cas, à améliorer l'intégrité écologique et la valeur culturelle du delta. Ce travail sera entrepris en coopération avec les partenaires autochtones, les parties intéressées, le gouvernement et le secteur privé. Pour le lac Pine, il s'agira de promouvoir l'utilisation et l'aménagement compatible des terres des réserves et des parcs au lac Pine.



Pique-nique au lac Pine © Parcs Canada/S. Hunt.



CARTE 4. Approche de gestion spécifique à un secteur.

6.1 APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU DELTA PAIX-ATHABASCA : UN DELTA DYNAMIQUE



Delta des rivières de la Paix et Athabasca

© Parcs Canada/J. McKinnon

Le delta Paix-Athabasca est une terre humide d'importance internationale désignée par la convention de Ramsar et l'un des plus grands deltas intérieurs au monde. Les rivières qui se déversent dans le delta Paix-Athabasca drainent 600 000 km² de terres dans le Nord de la Colombie Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, et le delta est l'une des plus importantes aires de nidification et de rassemblement du gibier d'eau en Amérique du Nord. En fait, 80 p. 100 du delta se trouve dans les limites du parc national Wood Buffalo, et c'est donc un indicateur de l'intégrité écologique du parc.

La productivité et la diversité biologique du delta dépendent de l'apport régulier d'eau et de nutriments. Les rivières de la Paix, Athabasca et Birch et le lac Athabasca alimentent le delta, et l'impact de facteurs stressants externes et du changement climatique sur la quantité et

la qualité de l'eau est sujet d'inquiétude. Ces changements ont également des effets sur la valeur culturelle du delta. Le delta Paix-Athabasca est une région importante pour les Autochtones. Ils signalent que l'évolution des communautés végétales, les niveaux d'eau et de l'utilisation par la faune ont influé sur leur utilisation traditionnelle de la région ainsi que sur les rapports qu'ils entretiennent avec elle. L'approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca relèvera tous ces défis.

Cette approche permettra de mettre en place un programme intégré d'activités de surveillance de recherche sur l'écologie, de création de possibilités d'expérience pour les visiteurs et d'initiatives d'éducation du public. Grâce à l'approche de gestion du delta Paix-Athabasca, nous comprendrons mieux l'écosystème du delta qui est naturellement dynamique et variable. Cette approche nous permettra de relever les défis que supposent la préservation ou, dans certains cas, l'amélioration de l'intégrité écologique et de la valeur culturelle du delta, en coopération avec les partenaires autochtones, les parties intéressées, le gouvernement et le secteur privé. Les mesures de gestion favoriseront la gérance prudente du delta Paix-Athabasca, ainsi que l'appréciation et la compréhension du public. Le delta demeure l'un des principaux attraits pour les visiteurs du parc et les occasions d'offrir des expériences aux visiteurs seront promues et améliorées; les initiatives d'éducation du public seront également conçues pour favoriser un rapprochement avec le delta chez tous ceux qui ne peuvent le visiter.

L'approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca relie les trois stratégies clés: *La magie irrésistible des plaines boréales*, *Vers une vision commune* et *La gestion des bisons dans l'écosystème élargi du parc national Wood Buffalo*.



CARTE 5. Approche de gestion par zone du delta Paix-Athabasca.

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU DELTA PAIX-ATHABASCA : UN DELTA DYNAMIQUE

OBJECTIF 1: L'intégrité écologique et la valeur culturelle qui delta Paix-Athabasca sont mieux comprises, améliorées et préservées.

CIBLES:

- D'ici mars 2012, terminer une évaluation sur l'état du delta Paix-Athabasca.
 - D'ici 2015, mettre au point une approche de gestion par zone pour améliorer et préserver l'intégrité écologique et la valeur culturelle du delta.
 - D'ici 2015, élaborer l'ensemble du programme de surveillance du delta.
-

MESURES:

- Engager les partenaires autochtones, le gouvernement, le secteur privé et les universités afin de faciliter la surveillance écologique et culturelle, la recherche et la gestion du delta Paix-Athabasca.
- Relever et mettre en œuvre un ensemble nécessaire de mesures de surveillance dans le cadre du plan de surveillance de l'intégrité écologique.
- Relever et mettre en œuvre un ensemble nécessaire de mesures de gestion et surveiller leur efficacité.

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU DELTA PAIX-ATHABASCA : UN DELTA DYNAMIQUE

OBJECTIF 2: Grâce à une meilleure sensibilisation, les Canadiens se sentent responsables de l'intendance et du soutien du delta Paix-Athabasca.

CIBLES:

- D'ici 2012, mettre au point une méthode permettant d'évaluer le nombre de Canadiens qui apprécient l'importance écologique et culturelle du delta Paix-Athabasca.
 - D'ici 2013, préparer un ensemble de produits d'éducation du public qui favorisent la sensibilisation au delta Paix-Athabasca et sa protection.
-

MESURES:

- Relever les messages clés, les publics clés et les outils de communication adéquats en collaboration avec les services internes de Parcs Canada (bureau national, Centre de services de l'Ouest et du Nord, Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest et services du parc national Wood Buffalo qui travaillent dans les domaines de la conservation des ressources, l'expérience du visiteur et les relations externes), les groupes autochtones et les partenaires de recherche.
- Communiquer l'importance du delta Paix-Athabasca aux Canadiens à l'échelle locale, régionale et nationale, au moyen de programmes d'éducation du public.
- Préparer un plan complet de communication interne et externe d'ici 2011.
- Obtenir la rétroaction des Canadiens sur la valeur et l'importance du delta Paix-Athabasca et de sa protection.

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU DELTA PAIX-ATHABASCA : UN DELTA DYNAMIQUE

OBJECTIF 3: Les visiteurs ressentent un rapprochement avec le patrimoine naturel et culturel du delta grâce à des expériences significatives.

CIBLES:

- D'ici 2014, faire en sorte que 85 p. 100 des visiteurs interrogés comprennent l'importance sur le plan culturel et biologique de la protection du delta Paix-Athabasca dans le parc national Wood Buffalo.
 - D'ici 2014, compiler des données de référence qui permettront de déterminer la capacité de fréquentation au delta Paix-Athabasca.
-

MESURES:

- Collaborer avec les intervenants et avec les groupes autochtones afin de créer des possibilités d'interprétation personnelles et non personnelles au delta Paix-Athabasca.
- Élaborer une stratégie de dotation pour les programmes des visites guidées dans le delta Paix-Athabasca.
- Établir des relations avec les groupes autochtones et avec les parties intéressées afin de participer à des activités d'apprentissage dans le delta Paix-Athabasca
- Diversifier et accroître les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs leur permettant d'effectuer un rapprochement avec le delta Paix-Athabasca.
- Établir une base de référence afin de déterminer le seuil de fréquentation du delta.

6.2 APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU LAC PINE



Eaux bleues-vertes au lac Pine

© Parcs Canada/J. McKinnon

Les eaux turquoise du lac Pine sont un incontournable du parc national Wood Buffalo. Le lac est formé par plusieurs dolines qui se sont fusionnées et est également alimenté par des sources souterraines. Le lac Pine est entouré d'une forêt boréale mixte et c'est un bien communautaire hautement valorisé pour ses possibilités récréatives.

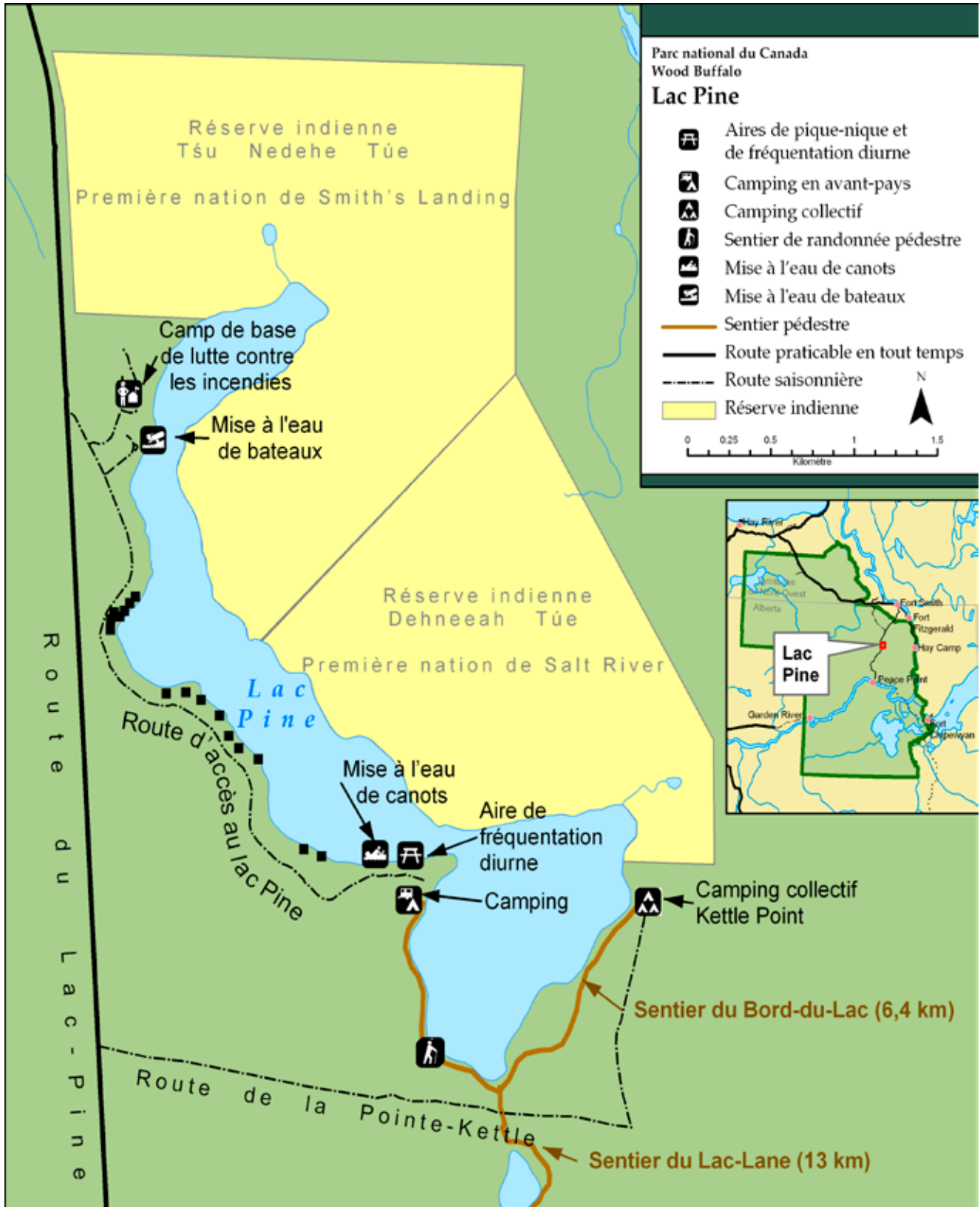
Les terres qui entourent le lac Pine sont partagées par trois groupes : Parcs Canada, la Première nation de Salt River et la Première nation de Smith's Landing. Des ententes sur les droits issus de traités octroient à ces premières nations une parcelle de terre du côté est du lac Pine. Ces terres, qui se touchent à l'extrémité du lac, sont accessibles à pied, en faisant le tour du lac, ou par bateau, en traversant le lac. Il n'y a encore aucun aménagement.

Du côté ouest du lac Pine, les terres de Parcs Canada contiennent le seul camping doté de services du parc. La fréquentation y est modérée pendant l'été; les campeurs sont surtout des résidents et, à l'occasion, des gens qui viennent de plus loin. On y

trouve également un amphithéâtre. Non loin du camping se trouve une aire de fréquentation diurne, qui peut accueillir dix groupes. À une certaine distance du camping et de l'aire de fréquentation diurne, à l'extrémité sud du lac, il y a un camping collectif accessible par une route peu nivelée; celui-ci peut recevoir 50 personnes. Sur la rive nord-ouest du lac, il y a des chalets du parc de même qu'une aire de stationnement public et une rampe de mise à l'eau. Juste au nord de ces installations se trouve le camp de base de lutte contre les incendies de Parcs Canada. Parmi les autres installations du lac Pine figurent 16 chalets privés, situés sur la rive ouest du lac, sur des terres de la Couronne. Les chalets appartiennent à des résidents de Fort Smith, qui les occupent après terme en vertu de leur contrat de bail avec la Couronne.

L'approche de gestion par zone du lac Pine vise à fournir au parc national Wood Buffalo, à la Première nation de Smith's Landing et à la Première nation de Salt River un plan qui fait la promotion d'activités compatibles d'exploitation et d'aménagement des terres appartenant à la réserve et au parc, dans le secteur du lac Pine. Cette approche donnera des possibilités d'exploitation durable des terres qui sont conformes aux besoins et exigences de la Première nation de Smith's Landing et de la Première nation de Salt River, comme le stipule leur entente sur les droits issus de traités, et à ceux de Parcs Canada, comme le stipule la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

L'approche de gestion par zone du lac Pine est liée aux stratégies clés Vers une vision commune et La magie irrésistible des plaines boréales.



CARTE 6. Approche de gestion par zone du Lac Pine.

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE DU LAC PINE

OBJECTIF 1: Créer un plan qui fait la promotion d'activités compatibles d'exploitation et d'aménagement des terres à proximité du lac Pine pour le parc national Wood Buffalo, la Première nation de Smith's Landing et la Première nation Salt River.

CIBLES:

- D'ici 2011, former un comité consultatif sur l'utilisation des terres au lac Pine.
 - D'ici mars 2012, adopter une approche de gestion par zone pour l'exploitation durable des terres au lac Pine.
 - D'ici 2013, améliorer les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs du lac.
 - D'ici 2015, préserver ou améliorer l'intégrité écologique du lac Pine.
-

MESURES:

- Nommer des membres au comité consultatif sur l'utilisation des terres du lac Pine (responsabilité de Parcs Canada, de la Première nation de Smith's Landing et de la Première nation de Salt River).
- Travailler en collaboration avec les groupes autochtones pour aborder les problèmes liés à l'utilisation et à la gestion des terres qui touchent les terres du parc et les terres autochtones au lac Pine.
- Miser sur les ressources existantes au lac Pine pour développer et améliorer l'expérience du visiteur, y compris en élaborant de nouveaux programmes.
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre d'un programme de surveillance écologique au lac Pine.



Randonnée pédestre sur la boucle Nord © Parcs Canada/J. Jaque

L'Agence Parcs Canada s'engage à accroître la participation du public aux efforts de protection et de mise en valeur des lieux patrimoniaux d'importance nationale au Canada. L'Agence arrivera à assurer la protection de ces lieux dans la mesure où elle pourra engager entièrement les groupes autochtones et les Canadiens en suscitant chez eux un certain rapprochement avec les lieux patrimoniaux, leur communiquer sa passion pour l'utilisation et l'agrément de ces endroits spéciaux et renforcer l'engagement envers les objectifs écologiques et commémoratifs à long terme.

Les Canadiens qui s'intéressent au parc national Wood Buffalo auront plus de possibilités de participer aux activités de Parcs Canada, notamment le bénévolat, les consultations et les partenariats. Les principaux intervenants qui s'intéressent au parc national Wood Buffalo sont les suivants:

- Les collectivités environnantes (Fort Smith, Fort Chipewyan, Garden River, Hay River, Fort Resolution, Fort McMurray, Fort McKay, Fort Vermilion, Fox Lake, Jean D'or Prairie, Fort Fitzgerald et High Level) et les administrations locales.
- Les organismes régionaux, provinciaux et territoriaux, y compris le gouvernement des Territoires du Nord-

Ouest, le gouvernement de l'Alberta, le secteur privé et les universités.

- Les ministères fédéraux dont Environnement Canada, Affaires indiennes et du Nord canadien, Agriculture Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Pêches et océans Canada.
- Les organisations non gouvernementales qui s'intéressent aux questions environnementales, y compris la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Canards Illimités Canada et le Sierra Club.
- Les entreprises locales et les associations touristiques.
- Le grand public et les visiteurs.

7.1 CONSULTATION AVEC LES GROUPES AUTOCHTONES

Les liens spéciaux qui unissent le Canada et les peuples autochtones sont établis et définis en vertu de la *Loi constitutionnelle* de 1982, la législation et les tribunaux. En raison de ces liens, Parcs Canada considère les peuples autochtones non comme des parties intéressées, mais comme des partenaires privilégiés. Ces liens ont permis la cogestion de plus de la moitié des parcs nationaux en vertu d'ententes conclues avec les groupes autochtones environnants.

Le besoin d'établir des partenariats et une collaboration est démontré à l'échelle de l'Agence dans les déclarations qui figurent dans le plan d'entreprise de Parcs Canada et d'autres documents. Les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada reconnaissent ces liens particuliers qui unissent Parcs Canada avec les peuples autochtones, surtout en ce qui concerne l'exercice de certains droits autochtones ou issus de traités dans certains parcs nationaux ou réserves de parcs nationaux. Il y a déjà une certaine forme de participation avec les collectivités autochtones environnantes dans la plupart des parcs nationaux et réserves de parc national, et il relève de notre responsabilité de faire en sorte que ce processus soit inclusif, significatif et fondé sur les principes de respect et de confiance.

7.2 ÉTABLIR DES RELATIONS

Le parc national Wood Buffalo a des liens avec onze groupes autochtones locaux dans le Nord-Est de l'Alberta et dans la portion Sud-Est des Territoires du Nord-Ouest, à savoir : la Première nation des Chipewyans d'Athabasca, la Première nation Crie des Mikisews, l'Association des Métis de Fort Smith, la nation crie de Little Red River, la section locale 125 de l'Association des Métis de Fort Chipewyan, la Première nation K'átł'odeeche, l'Association des Métis de Hay River, la Première nation des Deninu'Kue, la Première nation de Salt River, la Première nation de Smith's Landing et l'Association des Métis de Fort Resolution.

Le parc national Wood Buffalo cherche de plus en plus à engager les groupes autochtones de façon individuelle ou collective lorsque l'occasion s'en présente ou que les circonstances l'exigent. Les projets suivants font état de la nouvelle manière de collaborer avec les groupes autochtones locaux :

Protection des ressources – intégrité écologique

- Le programme de surveillance écologique du delta Paix-Athabasca représente un effort de collaboration qui permet d'évaluer l'état de l'écosystème du delta. Même s'il n'en est qu'à ses débuts, ce programme utilisera le savoir traditionnel autochtone pour assurer la surveillance et la gestion de l'un des écosystèmes les plus complexes du parc.
- En 1999-2000, des zones d'études et une méthodologie d'évaluation de la répartition et de l'abondance des originaux dans le parc ont été établies à l'issue d'une série de rencontres avec les groupes autochtones locaux.
- Un processus de collaboration visant à rédiger un ensemble de règlements sur le gibier pour le parc est en cours depuis 2006 (voir 7.3 ci-dessous).

Expérience du visiteur

- Parcs Canada participe régulièrement aux activités des Autochtones dans les communautés qui entourent le parc, ainsi qu'aux activités de marketing touristique en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Gestion des ressources culturelles

- Depuis 2007, les membres du personnel de Parcs Canada travaillent avec la Première nation K'átł'odeeche dans les sites culturels près du lac Buffalo, situé dans le secteur nord-ouest du parc. On a également commencé à recenser et à consigner toutes les ressources culturelles associées au poste Sweetgrass.
- En 2009, la Première nation de Smith's Landing a enseigné au personnel de Parcs Canada ses méthodes de recherche toponymique afin de

pouvoir mener une telle recherche en collaboration dans le parc.

- Parcs Canada collabore avec chaque groupe autochtone local afin de consigner son histoire culturelle particulière relativement au parc. Des ateliers ont commencé avec les groupes dénés et métis à Fort Smith à l'automne 2007.
- Parcs Canada collabore avec la Première nation de Smith's Landing et la Première nation de Salt River à l'élaboration d'un plan d'utilisation conjointe du secteur qui entoure le lac Pine, une destination populaire qui se trouve au milieu du parc.

7.3 RÈGLEMENT SUR LE GIBIER DANS LE PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

Depuis juillet 2006, Parcs Canada participe à l'examen du règlement sur le gibier du parc national Wood Buffalo en collaboration avec des utilisateurs traditionnels de tous les groupes situés près du parc. Cet examen, le plus exhaustif depuis la dernière mise à jour du règlement sur le gibier en 1978, fait intervenir des représentants de tous les groupes visés par le traité numéro huit et des groupes métis des cinq collectivités qui entourent le parc.

Les représentants des groupes se sont rencontrés à six reprises pour discuter du nouveau règlement sur le gibier. Des tribunes des discussions ont été organisées pour parler de l'approche souhaitée et d'un ensemble de principes directeurs pour l'élaboration du règlement. La rédaction du règlement sur le gibier du parc national Wood Buffalo est un processus continu, et les groupes autochtones et Parcs Canada continuent à travailler à l'élaboration d'une entente de partenariat fondée sur la reconnaissance mutuelle, le respect et la confiance. L'examen a été terminé en 2009, et la rédaction officielle a été assurée par Justice Canada. Les partenaires autochtones seront encore consultés sur ce règlement proposé.

7.4 CONSULTATIONS SUR LE PLAN DIRECTEUR

Le cycle d'élaboration du plan directeur représente l'une des nombreuses possibilités de faire participer les intervenants et les Autochtones à la définition des valeurs patrimoniales et à la planification et à l'exploitation des lieux patrimoniaux. Ce plan directeur vise notamment à établir des relations avec les groupes autochtones locaux et les collectivités locales afin de déterminer leurs valeurs, points de vue et aspirations avant de mettre en place des changements dans le parc national Wood Buffalo.

Pour certains membres de groupes autochtones locaux, c'est leur première interaction avec Parcs Canada. D'autres avaient déjà rencontré des représentants de l'Agence mais n'avaient jamais participé au processus de planification. Les groupes autochtones ont été invités à une série de rencontres au mois de janvier qui ont permis de présenter le processus de planification de gestion de Parcs Canada et d'examiner comment les groupes veulent participer à la gestion future du parc national Wood Buffalo. On tient également compte des valeurs, points de vue et aspirations des Canadiens dans le cadre du processus de planification de la gestion du parc, et des séances portes ouvertes destinées au grand public ont eu lieu en février 2010 dans les collectivités de Fort Smith, Fort Chipewyan et Hay River.



Consultations sur le plan directeur

© Parcs Canada/M. Keizer



Berge de la rivière des Esclaves © Parcs Canada/C. MacDonald

Parcs Canada a adopté un système de zonage pour lui permettre de tenir compte des principes de l'intégrité écologique en protégeant les terres et les ressources des parcs et en limitant les changements produits par les humains. Ce système classe les secteurs des parcs nationaux en fonction du niveau de protection à leur accorder et il établit des limites quant aux utilisations qui peuvent être faites dans un parc, par exemple en évaluant dans quelle mesure les secteurs se prêtent à des activités.

8.1 ZONES DE GESTION DU PARC

Le système de zonage comporte cinq catégories : préservation spéciale, milieu sauvage, milieu naturel, loisirs de plein air et services du parc. Le plan de zonage du parc national Wood Buffalo reconnaît ses remarquables ressources naturelles et culturelles, contribue à la protection des qualités de milieu sauvage du parc et de ses écosystèmes et prévoit des possibilités d'accès aux visiteurs et d'utilisation du parc. Les figures X et Y montrent les zones du parc national Wood Buffalo.

Zone I – Préservation spéciale (10 p. 100 de la superficie du parc)

Les terres classées zone I méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles

uniques, menacées ou en voie de disparition ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès par véhicule motorisé est interdit, et l'accès des visiteurs y est rigoureusement contrôlé.

Le parc national Wood Buffalo compte six zones de préservation spéciale.

1. Aire de nidification de la grue blanche: ce secteur est la seule aire naturelle de nidification des grues qui existe encore. Tous les habitats de qualité recensés à ce jour continueront de faire l'objet de mesures de gestion active. Si les oiseaux élargissent leur aire de nidification au-delà du secteur, les limites du secteur seront modifiées afin d'inclure cette aire additionnelle.
2. Bras nord du lac Claire dans le delta Paix-Athabasca: ce secteur est une aire de broutage et de mise bas de qualité pour les bisons des bois, et les vastes prés de carex sont les plus grandes prairies intactes à subsister en Amérique du Nord.
3. Plaines salées: les plaines salées boréales sont uniques au Canada du point de vue esthétique, écologique et géologique. La diversité des plantes salines, des aires de broutage des bisons des bois et des aires de nidification et de rassemblement du gibier d'eau ajoute à l'importance de ce paysage du parc.

4. Paysage karstique: l'ensemble des caractéristiques karstiques du secteur du lac Needle comprend les plus grandes dolines du parc. Il s'agit de l'exemple le plus représentatif d'un paysage très vaste et très significatif pour le parc.

5. Prés du ruisseau Darough: ces prés constituent d'importantes aires de broutage et de mise bas pour les bisons des bois au nord de la rivière de la Paix.

6. Toundra des hautes terres des monts Caribou : la toundra d'épinettes, de saules et de lichens qui recouvre la surface supérieure des monts Caribou, laquelle s'élève à 500 m au-dessus de la surface du reste du parc, constitue un paysage unique dans le réseau des parcs nationaux. Aucun autre environnement de toundra n'est protégé par des parcs dans les plaines intérieures.

Zone II – Milieu sauvage (86 p. 100 de la superficie du parc)

La zone II renferme de vastes secteurs qui constituent une bonne représentation des écosystèmes du parc et qui seront conservés à l'état sauvage. L'utilisation de véhicules motorisés est interdite, mais il peut être permis d'accéder par aéronef à des régions éloignées sous réserve d'un contrôle rigoureux. Les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada stipulent que la majeure partie des terres d'un parc national doit être désignée zone II. La perpétuation des écosystèmes avec un minimum d'interférence humaine est la préoccupation principale. Les secteurs désignés zone II offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir les qualités naturelles de l'environnement du parc. Conformément à la politique de Parcs Canada, la majeure partie du parc national Wood Buffalo est désignée zone II.

Zone III – Milieu naturel (3 p. 100 de la superficie du parc)

Dans les secteurs faisant partie de la zone III, les visiteurs découvrent le patrimoine

naturel et culturel du parc par des activités récréatives de plein air qui nécessitent quelques services et d'installations rudimentaires. La zone III englobe les secteurs où l'activité humaine exige des installations qui dépassent les normes acceptables pour la zone II. Des terrains de camping éloignés et désignés seront classés zone III, s'ils sont aménagés, en raison de l'exigence relative aux installations, qui doivent satisfaire à des normes de base. Cette zone de niveau intermédiaire s'applique aux portions des surfaces aquatiques du lac Claire et du lac Mamawi dans le delta Paix-Athabasca, le corridor allant de la rivière de la Paix au poste Sweetgrass en périphérie nord du delta. La zone III permet un accès motorisé contrôlé.

Zone IV – Loisirs de plein air (1 p. 100 de la superficie du parc)

Les secteurs classés zone IV offrent aux visiteurs diverses possibilités récréatives qui les aident à mieux comprendre le patrimoine du parc, à l'apprécier à sa juste valeur et à en profiter pleinement. Les installations et services essentiels sont fournis de façon à avoir un impact minimal sur l'intégrité écologique du parc. L'accès direct en véhicule à moteur est autorisé. Dans le parc national Wood Buffalo, la zone IV englobe l'ensemble des rivières et canaux importants, le corridor de la route 5, la route d'hiver, l'aire de fréquentation diurne au lac Pine, la station et la rampe de mise à l'eau de Peace Point, le belvédère des plaines salées et les corridors routiers du lac Parsons et de la rivière de la Paix.

Chalets du lac Pine

Le parc national Wood Buffalo, comme de nombreux autres parcs nationaux de l'Ouest canadien, englobe un lotissement de chalets déjà arpentée (inscrite au registre d'arpentage des terres du Canada sous le numéro 50 101). Ce lotissement, situé du côté ouest du lac Pine, a été arpenté en 1959 et des lots pour chalets ont été loués en 1961. Le lotissement contient actuellement 16 chalets. Le secteur est

accessible par la route, et plusieurs secteurs du lotissement se trouvent sur la plage et en bordure de l'eau et sont de grande qualité pour ce qui est des possibilités d'activités récréatives qu'ils offrent.

Le lac Pine est désigné lotissement de villégiature selon l'annexe II du Règlement sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux, et il est désigné zone IV. Parcs Canada permettra l'utilisation continue des chalets, mais il faut régler les questions liées à la tenure. En 1992, les baux du lotissement du lac Pine ont été mis en mode d'occupation après terme à leur expiration en attendant la mise en œuvre d'un nouveau plan directeur. En 1995, les baux des 16 chalets ont de nouveau été mis en mode d'occupation après terme, statut qui est arrivé à expiration en 2005. Le personnel du parc réglera le problème de la tenure en 2010. Entre-temps, on remettra les baux des chalets en mode d'occupation après terme. Une évaluation des terrains a été menée afin de faciliter la mise à jour de l'évaluation des loyers.

Zone V – Services du parc (0 p. 100 de la superficie du parc)

La désignation zone V s'applique aux agglomérations situées à l'intérieur des parcs nationaux où l'on offre une concentration de services aux visiteurs, d'installations de soutien et d'entreprises commerciales. Les principales fonctions opérationnelles et administratives sont également centralisées afin de réduire au minimum les répercussions sur l'intégrité écologique. Il n'y a pas de secteur désigné zone V dans le parc national Wood Buffalo.

8.2. DÉSIGNATION DE SITES FRAGILES

Outre les cinq désignations de zonage, la politique de Parcs Canada prévoit la désignation de sites fragiles sur le plan culturel ou environnemental afin de compléter le système de zonage. Cette désignation s'applique à de petits secteurs qui nécessitent une protection ou une gestion particulière en raison des

ressources importantes et fragiles qu'ils renferment. Une telle désignation est possible dans n'importe laquelle des cinq zones. Des lignes directrices propres à chaque site fragile permettront de définir des stratégies en matière de fréquentation et de gestion des ressources. Étant donné la fragilité de ces sites et, dans certains cas, la possibilité que leur emplacement change, on ne les indique pas sur les cartes.

Sites écologiquement fragiles

Les sites écologiquement fragiles du parc comprennent la roquerie du grand héron de la rivière Birch, les aires de nidification de la mouette et de la sterne sur le lac Claire, les hibernacles de la couleuvre rayée et les cavernes où les chauves-souris passent l'hiver. Le parc contient plusieurs aires de nidification du faucon pèlerin, l'une des espèces menacées du Canada. Un lit significatif de fossiles d'écailles de poisson utilisés par les géologues comme important indicateur stratigraphique se trouve sur la pente des monts Caribou, mais son emplacement précis ne figure pas sur les cartes parce que cet endroit est sensible aux perturbations. Ces sites écologiquement fragiles sont mentionnés dans le plan directeur de 1984.

Sites culturellement fragiles

Les sites culturellement fragiles présentent des caractéristiques pouvant être considérées comme sacrées par les groupes autochtones, comme les roues médicinales et les lieux de sépulture, et des ressources culturelles qui ont besoin de mesures spéciales pour être protégées. Le parc national Wood Buffalo contient une riche collection de ressources culturelles allant de sites archéologiques à des éléments de l'histoire humaine orale et écrite. Des ressources archéologiques significatives se trouvent à Peace Point et à Lake One. Le site de Peace Point revêt une grande importance en sa qualité de complexe de campement préhistorique profondément stratifié. Le site de Lake One Dune a donné

de nombreux artefacts, plusieurs dotés de caractéristiques diagnostiques.

8.3. UTILISATIONS NON CONFORMES

Les utilisations non conformes sont des utilisations permises mais qui ne sont pas compatibles avec les normes et les valeurs des parcs nationaux. Cette désignation peut être attribuée lorsque la reconnaissance de circonstances particulières s'impose et que l'on doit autoriser la tenue d'activités exceptionnelles. Les utilisations non conformes portent généralement sur de courtes périodes et sont régies par des conditions qui fixent le laps de temps et les circonstances spéciales qui s'appliquent à cette désignation. Le principal objectif est d'assurer que ces usages ne deviennent pas permanents en précisant qu'il s'agit d'utilisations temporaires et conditionnelles. Les utilisations ci-après sont considérées comme non conformes.

Activités opérationnelles et administratives du parc

La directive de zonage précise qu'en cas de circonstances exceptionnelles mettant en jeu la sécurité du public et la protection des ressources, des activités administratives peuvent, seulement avec l'approbation du surintendant, se dérouler en non-conformité avec le zonage. Dans le parc national Wood Buffalo, deux activités opérationnelles sont nécessaires pour la gestion efficace du parc tout en n'étant pas conformes aux conditions d'utilisation publique établie pour la zone désignée.

Accès du personnel du parc par véhicule motorisé dans des milieux sauvages

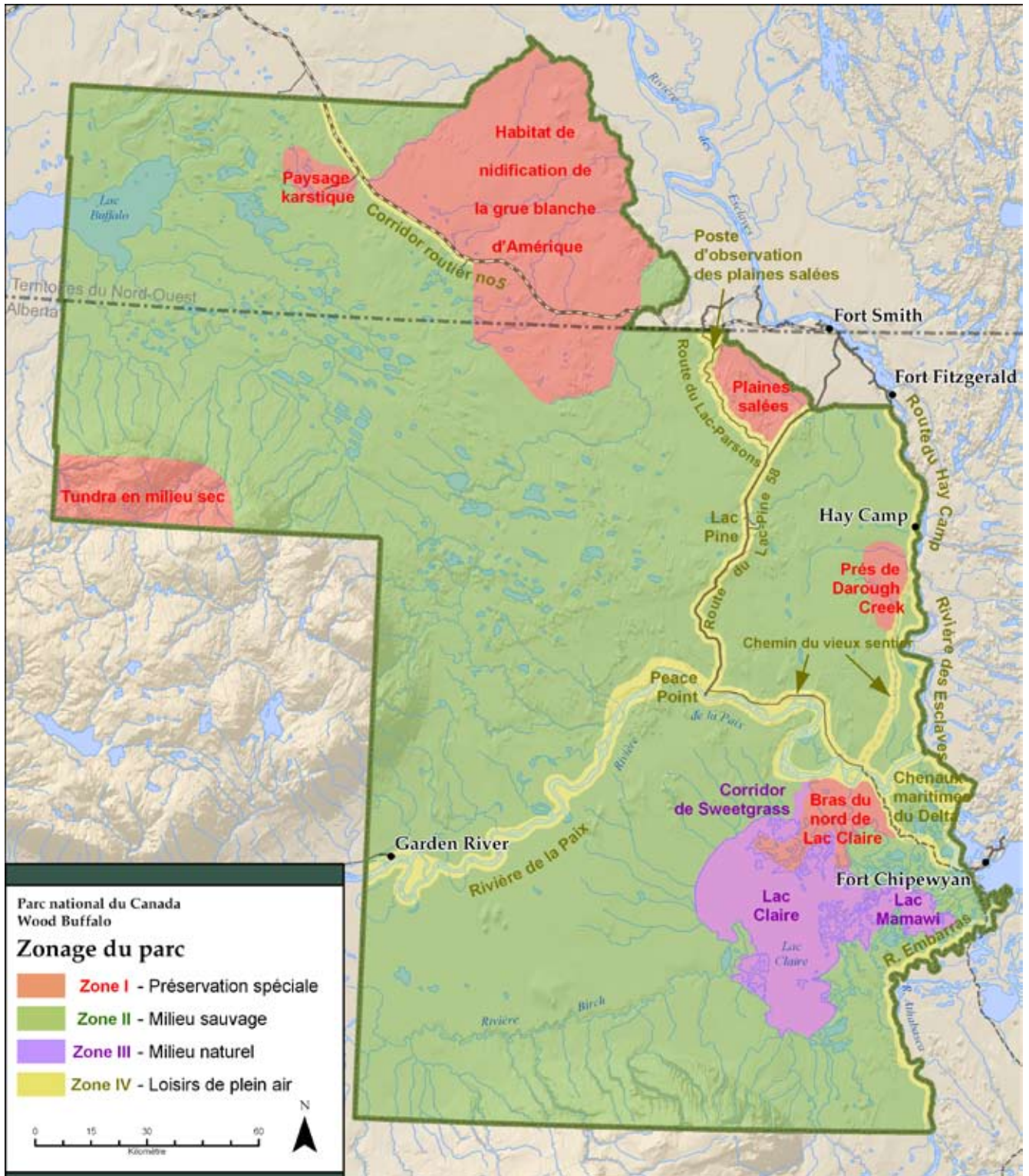
i) La récolte des ressources par les collectivités autochtones est conforme à une approche fondée sur les droits et a lieu dans le parc conformément au règlement. La récolte de ressources n'est pas visée par le plan de zonage et ne relève pas du système de zonage des parcs nationaux. Les membres du personnel de Parcs Canada surveillent la récolte des ressources afin

d'assurer une bonne compréhension, gestion et communication de l'activité. Ils le font en coopération avec les collectivités autochtones. Des patrouilles sont menées dans le parc à l'aide des différents modes de transport, y compris des aéronefs, des autoneiges, des hydroglisseurs et des embarcations conventionnelles. Les patrouilles se font dans un certain nombre de zones, et des dispositions spéciales permettent ces activités pendant la période visée par le plan.

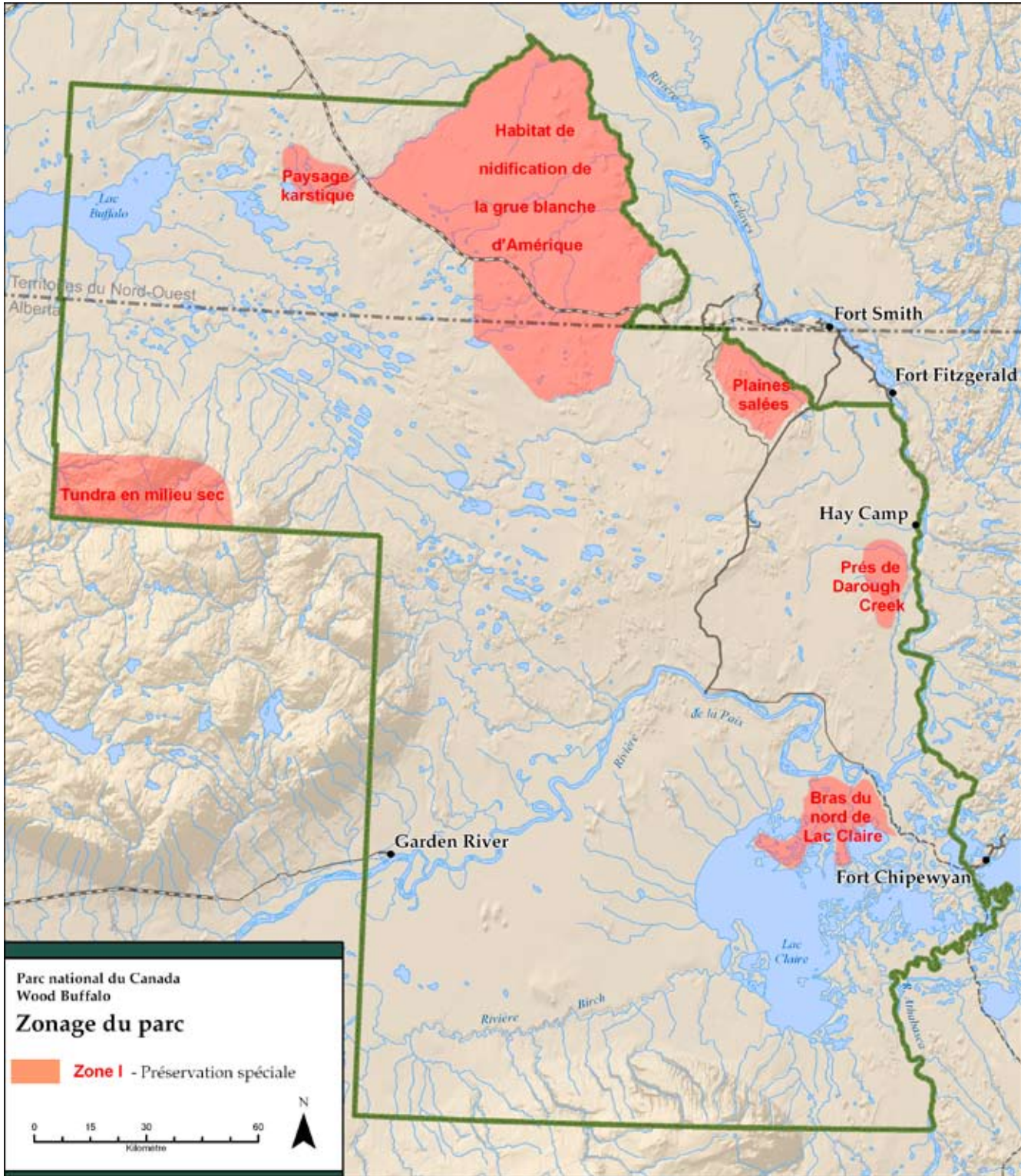
ii) Les membres du personnel de Parcs Canada doivent avoir accès à tous les secteurs du parc pour l'aménagement et l'entretien des infrastructures. Il y a des installations opérationnelles et d'accueil des visiteurs dans plusieurs zones et il faut parfois s'y rendre par véhicule motorisé. Sans l'adoption de dispositions spéciales dans le plan de zonage, l'accès par véhicule motorisé serait considéré comme une utilisation non conforme dans les zones I, II et III. Ces dispositions autoriseront la tenue de telles activités pendant la période visée par le plan, pour tenir compte de la superficie du secteur à parcourir pour se rendre aux installations opérationnelles et aux installations pour les visiteurs ainsi que pour fournir une mesure appropriée de sécurité et de satisfaction des visiteurs.

Activités de lutte contre les feux de forêt

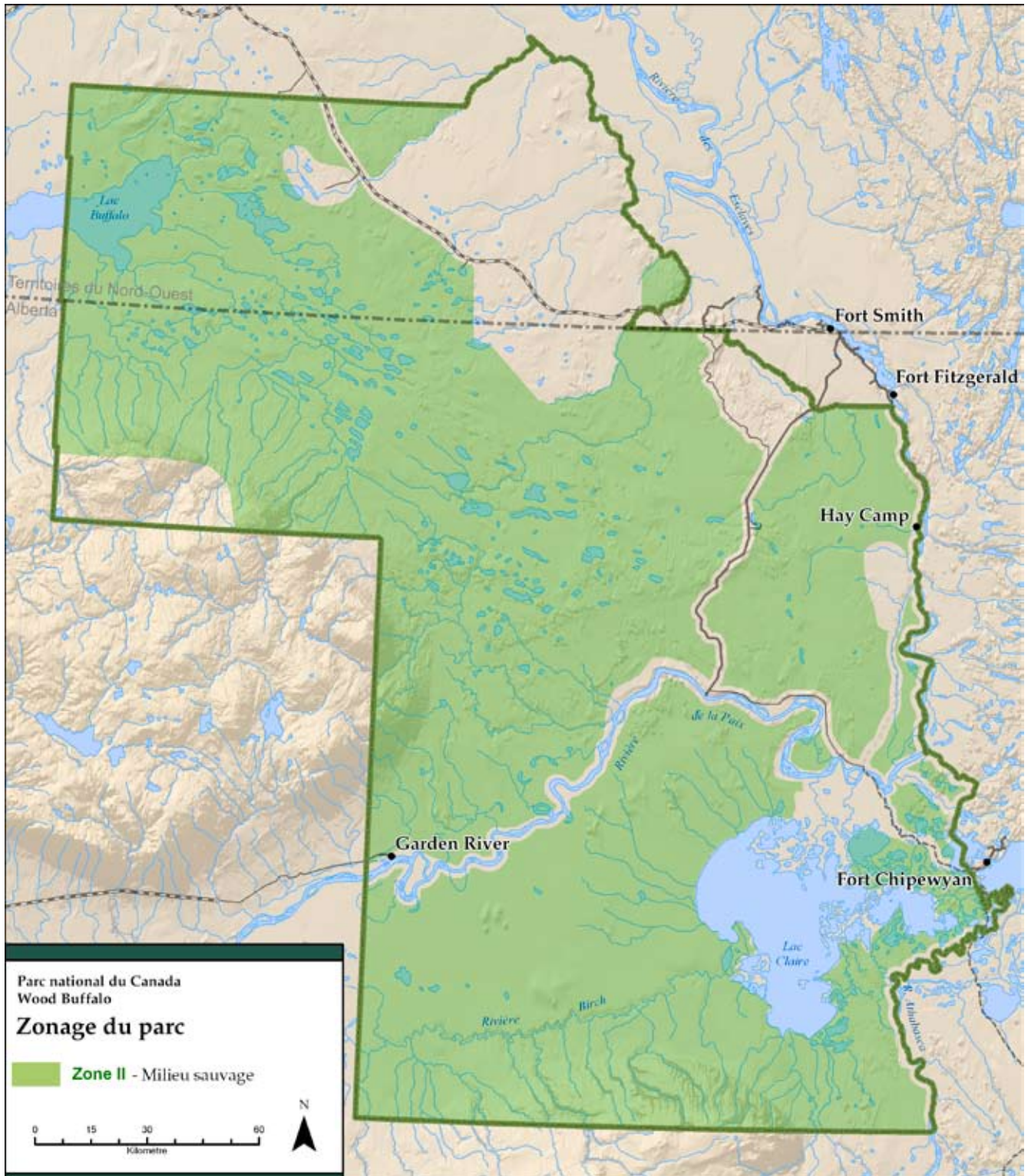
Les activités de gestion des feux de forêt ont des exigences relatives à l'équipement et à l'accès à l'aide de véhicules motorisés, lesquelles peuvent être considérées comme non conformes aux normes des zones I, II et III. Le plan de gestion des incendies du parc national Wood Buffalo précise l'organisation des mesures de gestion, les politiques et les réponses générales planifiées pour lutter contre les incendies de forêt dans le parc national Wood Buffalo. Le plan prévoit également l'utilisation et le contrôle du feu pour atteindre certains objectifs de gestion et de protection dans le parc national Wood Buffalo.



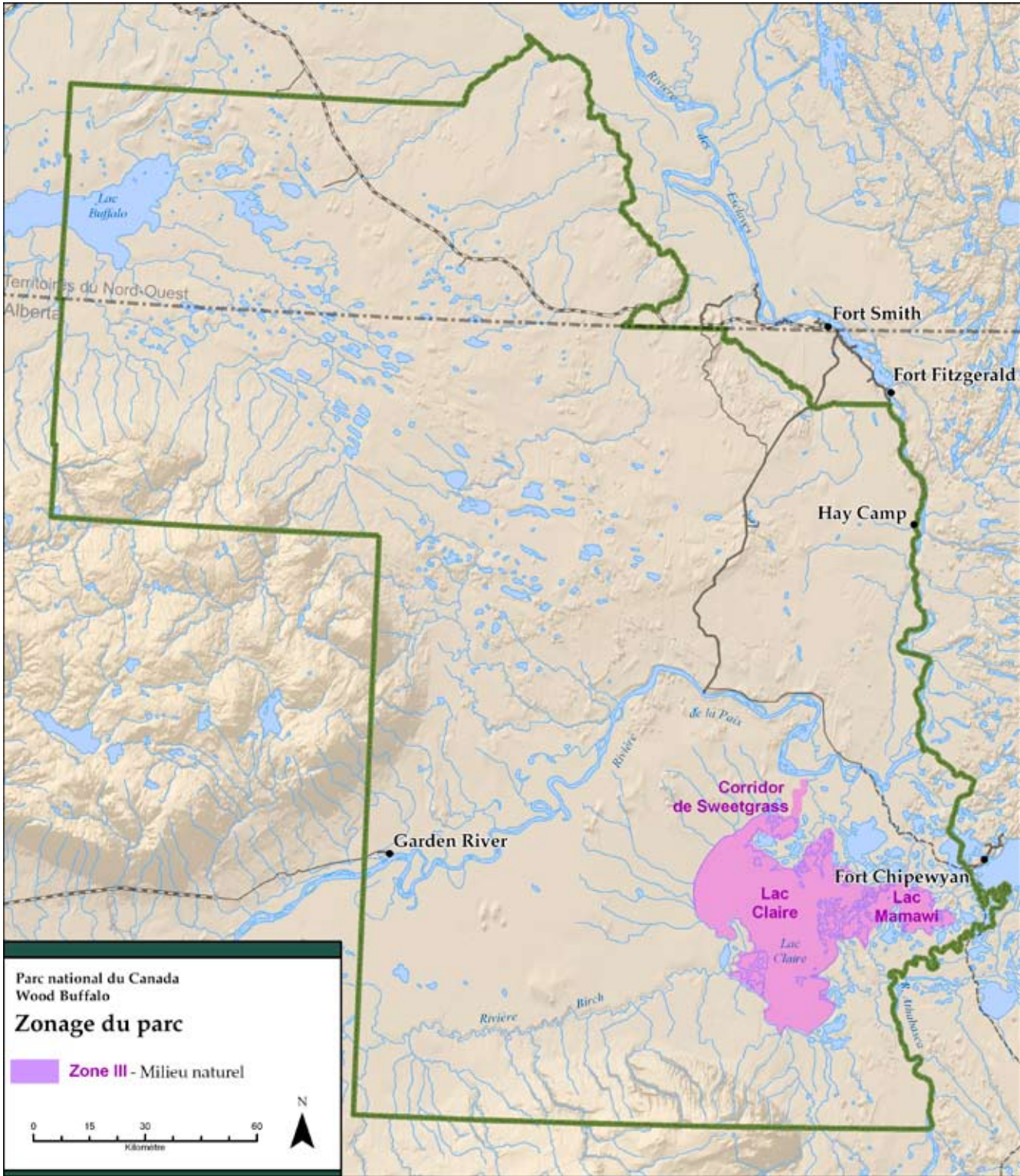
CARTE 7. Zonage du parc national du Canada Wood Buffalo.



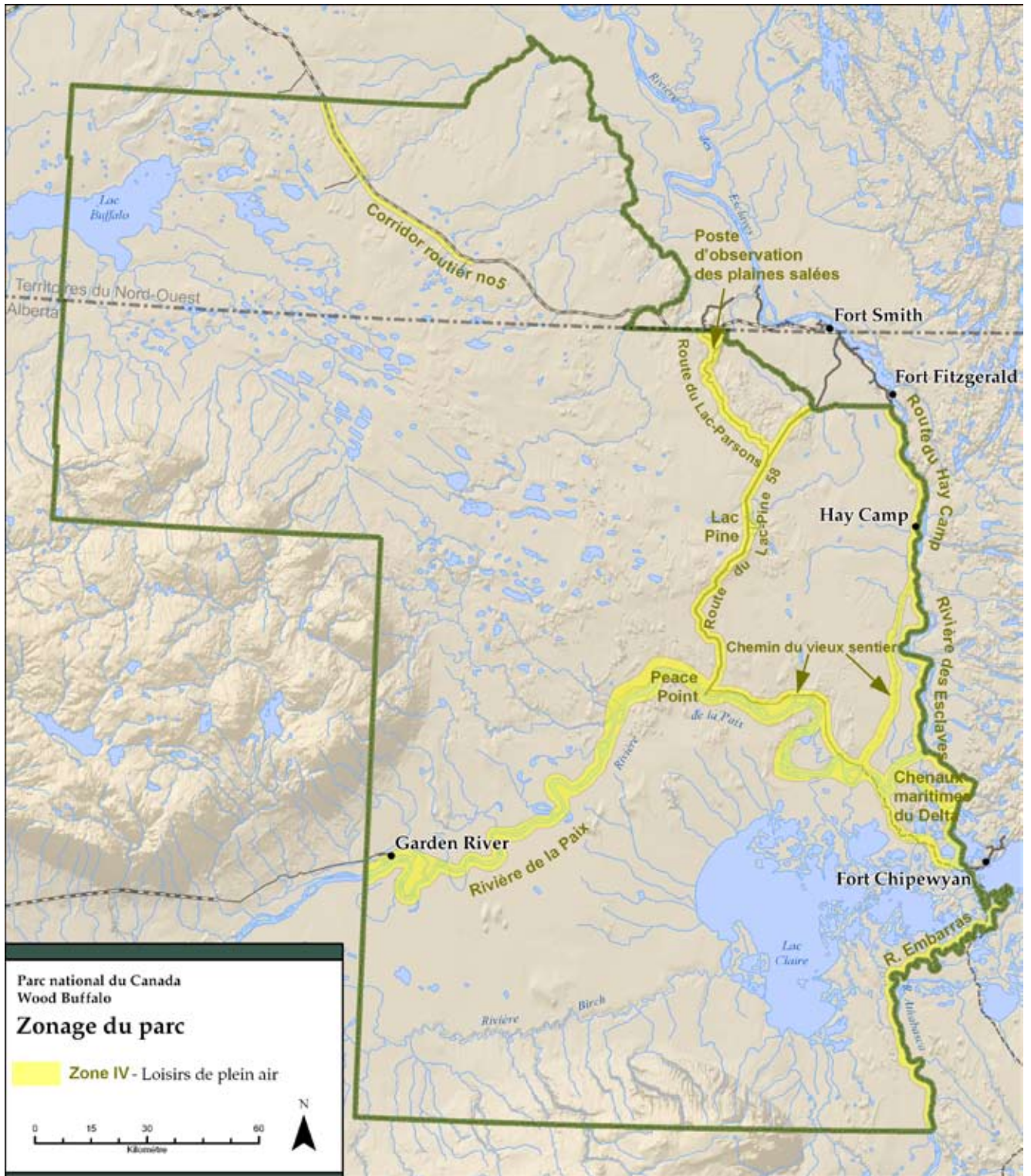
CARTE 8. Zone I - Préservation spéciale, parc national du Canada Wood Buffalo.



CARTE 9. Zone II - Milieu sauvage, parc national du Canada Wood Buffalo.



CARTE 10. Zone III - Milieu naturel, parc national du Canada Wood Buffalo.



CARTE 11. Zone IV - Loisirs de plein air, parc national du Canada Wood Buffalo.

9.0 ADMINISTRATION ET EXPLOITATION DU PARC



Course d'un incendie © S. Hunt

Le siège social administratif de l'Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest se trouve à Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) et c'est depuis cette collectivité que la plus grande partie du personnel du parc effectue son travail. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada fournit les locaux à bureaux que Parcs Canada occupe à titre de locataire. Les installations hébergent également un centre d'accueil, un théâtre et une bibliothèque. Propriété de Parcs Canada, le bloc des opérations se situe en bordure de la route 5, sur la rue Raven.

Le centre administratif de la section sud du parc se trouve à Fort Chipewyan, en Alberta. Parcs Canada est propriétaire de toutes les installations qui y sont utilisées, lesquelles comprennent un centre d'accueil et des bureaux pour le personnel. Les bâtiments connexes incluent un garage, un entrepôt et cinq résidences pour le personnel. Pendant les mois d'été, des équipes de lutte contre les incendies se trouvent à Fort Chipewyan et à Fort Smith.

Parcs Canada possède également un chalet et un entrepôt à Garden River, en Alberta. Cette installation est dotée en personnel selon les besoins et gérée depuis Fort Chipewyan, en Alberta. Seize chalets de patrouille sont également répartis partout dans le parc.

9.1 POURVOYEURS ET GUIDES

Les guides et les pourvoyeurs autorisés pourraient jouer un rôle plus important dans le cadre de l'expérience offerte aux visiteurs par le parc. Si de solides relations de collaboration étaient établies avec ces fournisseurs, ceux-ci contribueraient à la réalisation des objectifs de gestion, notamment en ce qui a trait à la sécurité des visiteurs, à la protection des ressources, à la promotion du parc et à l'élargissement de l'expérience globale offerte.

À mesure que le marché des pourvoyeurs et des guides évoluera, le parc national Wood Buffalo réévaluera ses politiques et ses procédures en ce qui a trait aux permis de guide, tout en respectant les intérêts des groupes autochtones locaux.

9.2 ADMINISTRATION DES DROITS FONCIERS ISSUS DE TRAITÉS

En 2009, le parc national Wood Buffalo comptait huit réserves indiennes et de nombreuses autres réserves étaient situées à proximité de ses frontières dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alberta. De récentes négociations avec la Première nation crie Mikisew et avec les Premières nations de Smith's Landing et de Salt River ont permis la conclusion d'ententes sur les droits issus de traités, lesquels ont mené à la création de réserves indiennes à l'intérieur des limites du parc.

Le Canada est toujours en négociations dans le cadre de trois importants processus de revendications territoriales avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, les Premières nations dénées d'Akaiicho, et les Dénés et Métis du Deh Cho. L'issue de chacune de ces négociations aura des conséquences sur la gestion du parc et, si on se fie aux expériences précédentes, de nouvelles occasions de collaboration naîtront en ce qui a trait à la gestion des ressources écologiques et culturelles du parc, ainsi qu'à l'amélioration de l'expérience offerte aux visiteurs. Le Canada négocie également des ententes de gestion des terres et des ressources avec d'autres groupes, comme la Première Nation Deninu K'ue à Fort Resolution, la Première nation K'át'odeeche à Hay River et la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest.

9.3 REVUE ET MODIFICATION DES LIMITES DU PARC

Depuis le plan directeur de 1984, la collectivité de Peace Point a été retranchée des limites du parc et sept réserves indiennes distinctes ont été incluses dans les limites du parc. Des négociations sont en cours pour le retranchement de la collectivité de Garden River.

Collectivité de Peace Point

En 1988, la réserve indienne de Peace Point a été retranchée du parc national Wood Buffalo. En vertu de l'accord sur les droits fonciers issus de traités signé le 23 décembre 1986 par Parcs Canada et la Première nation crie Mikisew, une réserve de 1 280 acres a été créée au nord de la rivière de la Paix à Peace Point.

Collectivité de Garden River

Parcs Canada et la nation des Cris de Little Red River en sont aux dernières étapes de la négociation d'un accord portant principalement sur le retranchement de Garden River des limites du parc. Il s'agit d'un petit peuplement cri situé à l'intérieur

du parc, à 11 kilomètres de la limite ouest, sur la rive nord de la rivière de la Paix. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a accepté de faire de cette collectivité une réserve indienne lorsqu'elle sera retranchée des limites du parc. Un tel retranchement sera possible en vertu de l'alinéa 38(1)a) de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Entre temps, Parcs Canada conclura une entente de gestion intérimaire avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but de définir les responsabilités et les compétences relativement à l'administration et à la gestion du peuplement de Garden River.



Coucher de soleil sur la rivière de la Paix

© Parcs Canada/J. Jaque



Pistes de loups © Parcs Canada/J. McKinnon

La planification de la gestion est un processus dynamique. Les stratégies, les objectifs et les mesures en lien avec le parc doivent être évalués au chapitre de l'efficacité, et on doit déterminer s'ils contribuent à orienter le parc dans la bonne direction. Tous les cinq ans, Parcs Canada entreprend une évaluation dans le cadre du Rapport sur l'état du parc. Ce rapport fournit une analyse de tous les composants du mandat de Parcs Canada. Il vise à mieux informer les partenaires clés et les visiteurs de l'état des ressources du parc, ainsi que des activités et des relations qui s'y rattachent. Le rapport permet également de cerner les principaux enjeux et défis que doit relever le parc, ce qui mène à la prochaine étape de la planification, soit l'élaboration du document d'orientation et l'examen du plan directeur.

Le Rapport sur l'état du parc fait partie intégrante du processus de gestion de Parcs Canada. Il fournit une compréhension mesurée de l'état actuel du parc et des tendances en ce qui concerne l'intégrité écologique, la protection des ressources patrimoniales, l'éducation du public, les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs et le rapprochement avec l'endroit. L'information qu'il contient provient principalement de la surveillance et des recherches effectuées par Parcs Canada, et dans le cadre d'autres programmes du

gouvernement, d'organismes partenaires et d'universités. La surveillance s'effectue en deux volets, soit l'efficacité et les conditions. La surveillance des conditions vise à répondre à la question « Quel est l'état de l'aire patrimoniale protégée? » La surveillance de l'efficacité s'attarde aux mesures prises et détermine si ces mesures ont permis la réalisation des objectifs prévus.

L'information contenue dans le Rapport sur l'état du parc constitue la description la plus fidèle de l'état actuel et des tendances des divers aspects et des diverses activités du parc. Un ensemble complet d'indicateurs de l'intégrité écologique est en cours d'élaboration pour le parc national Wood Buffalo. Ces indicateurs seront la première étape vers l'établissement d'une base de référence pour la surveillance des conditions. Le parc national Wood Buffalo possède un programme de surveillance actif. On procède à la cueillette de résultats pour les quatre indicateurs en place, soit la forêt, le delta, le milieu humide et les ruisseaux et rivières. On travaille également à l'élaboration de mesures pour les indicateurs restants, soit les lacs et les prairies. Mentionnons également que le programme de surveillance écologique du delta Peace-Athabasca sera complètement mis en œuvre d'ici 2015. À mesure que le programme de surveillance de l'intégrité

écologique du parc s'améliorera, des éléments scientifiques et des éléments du savoir traditionnel seront intégrés aux activités de surveillance.

Le suivi des visites se poursuivra, selon les statistiques des huit dernières années relatives au compte des visiteurs pour les centres d'accueil de Fort Smith et de Fort Chipewyan. Un deuxième volet de surveillance des visites sera déployé, afin de compter les visites selon la méthode de Parcs Canada. Ce compte peut inclure la participation à des programmes et à des activités, l'utilisation d'installations de camping, des visites dans les aires de fréquentation diurne et de pique-nique, l'utilisation de pavillons, de sentiers et de routes. Cette deuxième source de données aidera à comptabiliser les visites invisibles du parc. Divers types de sondage, y compris le Programme d'information sur les visiteurs de 2011 et de 2014, permettront de contrôler la satisfaction et l'appréciation des visiteurs, les expériences significatives et l'apprentissage en lien avec l'héritage naturel et culturel.

Les sciences sociales joueront un rôle important dans le développement des indicateurs et des bases de référence. En ce qui a trait aux relations externes, il manque actuellement des données en sciences sociales pour pouvoir cibler et mesurer avec exactitude les efforts de sensibilisation du public. Le parc collaborera avec le bureau national pour interpréter les résultats du sondage national de manière significative pour le parc national Wood Buffalo. Le personnel collaborera également avec l'unité des sciences sociales du Centre de services, afin de déterminer les outils et les techniques appropriés pour recueillir et mesurer les données à l'aide de programmes et de produits livrables pour Montréal, Toronto, Vancouver et la région du parc national Wood Buffalo.



Belvédère des plaines salées © S. Hunt

11.0 SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE



Champignons au lac Pine © Parcs Canada/J. Jaque

Une évaluation environnementale stratégique a été effectuée dans le cadre du plan directeur du parc national Wood Buffalo, conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (Agence canadienne d'évaluation environnementale/Bureau du Conseil privé, 2004). Grâce à l'évaluation environnementale stratégique réalisée à l'étape de l'ébauche du plan directeur, il est possible de cerner les conséquences élargies et non voulues des mesures d'intervention proposées et d'évaluer les effets cumulatifs sur l'environnement des multiples activités du parc. L'évaluation environnementale stratégique contribue également à définir les exigences environnementales futures en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.

Ce type d'évaluation a été instauré tôt au début du processus de planification, afin de veiller à ce que les conséquences environnementales des initiatives comprises dans le plan directeur soient examinées à fond.

Chaque initiative du plan a été évaluée, afin de déterminer si elle pourrait

avoir des conséquences néfastes pour l'environnement. De nombreuses initiatives n'ont aucune conséquence néfaste prévue, alors qu'on prévoit que d'autres initiatives auront des conséquences positives, y compris : une meilleure connaissance des écosystèmes grâce à l'élaboration de programmes de surveillance et à la reconnaissance intentionnelle de la culture autochtone, une meilleure éducation du public et davantage de possibilités offertes aux visiteurs, une collaboration de plus en plus étroite avec les groupes autochtones locaux et des liens plus forts tissés avec les visiteurs, les parties intéressées et l'ensemble de la collectivité canadienne.

Le plan mise sur l'élaboration de stratégies et d'initiatives, y compris de stratégies de surveillance et de partenariats visant à enrichir les connaissances sur le parc et à favoriser la gestion de l'écologie et des ressources culturelles du parc. Au fil de leur élaboration, bon nombre de stratégies exigeront une évaluation environnementale stratégique plus approfondie. Parmi celles-ci, mentionnons l'approche de gestion du secteur du delta Paix-Athabasca, s'il y a lieu; la stratégie de confinement des maladies chez le bison, s'il y a lieu; l'approche de gestion du secteur du lac Pine; et le retranchement du peuplement de Garden River du parc national. Lorsque des mesures spécifiques pourraient

être requises, un examen préalable de l'ensemble du projet sera nécessaire.

Étant donné que le plan vise principalement à élaborer une stratégie de développement dans le cadre du cycle de gestion, certaines mesures pourraient avoir des effets cumulatifs néfastes sur l'environnement.

Suivi

Le plan décrit les stratégies visant à définir et à mettre en œuvre des mesures de surveillance, avec la contribution des connaissances autochtones traditionnelles, afin de fournir de l'information aux preneurs de décision dans le contexte de la protection de secteurs clés, comme le delta Paix-Athabasca, et de la gestion de la population de bisons des bois. Les programmes de surveillance fourniront de l'information sur l'évolution des stratégies de gestion propres à certains secteurs, et les résultats pourront être intégrés à l'évaluation environnementale stratégique de ces stratégies.

Participation du public

Le plan a été mis au point par le personnel de Parcs Canada. En janvier 2010, des consultations publiques ont été tenues dans le cadre d'une série de portes ouvertes. L'objectif était principalement de présenter le processus de planification et d'explorer de quelle manière les parties intéressées pourraient participer aux processus de planification à venir. Les principales parties intéressées ont été définies, de même qu'une gamme d'occasions de participation, lesquelles seront étudiées à mesure que des stratégies plus détaillées se dessineront.

Conclusion

Suite aux mesures prévues dans le plan, on s'attend à ce que des connaissances plus poussées et des stratégies de planification améliorées permettent une meilleure compréhension des indicateurs de l'intégrité écologique et culturelle du parc

national Wood Buffalo, tout en favorisant un volume approprié d'expériences significatives pour les visiteurs dans le cadre de l'exploitation du parc. Les stratégies de gestion subiront d'autres évaluations, à mesure qu'elles seront définies. On ne s'attend toutefois à rien de majeur du côté de l'évaluation et de l'atténuation des risques et des effets cumulatifs néfastes pour l'environnement.



Dolines © Unknown

Références citées

Loi sur les parcs nationaux du Canada (2000).

Plan de réseau des parcs nationaux. Parcs Canada (3e édition) (2004).

Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998).

Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994).

Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2008).

Plan d'entreprise 2008-2009 à 2012-2013 (2008) de l'Agence Parcs Canada.

Plan directeur du parc national Wood Buffalo (1984).

Rapport sur l'état du parc national Wood Buffalo (2009).

ANNEXE A

Sommaire des mesures

Ce plan directeur établit des orientations stratégiques à long terme de même que des mesures à plus court terme à l'intention des gestionnaires de Parcs Canada qui assurent l'exploitation du parc national Wood Buffalo. C'est un cadre de planification et de prise de décision détaillées de même qu'une importance base de référence pour assurer la viabilité de la planification opérationnelle et la gestion et l'exploitation futures du parc.

Les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre du plan directeur seront communiqués dans des rapports annuels de même que dans le Rapport sur l'état du parc national Wood Buffalo, qui est publié aux cinq ans. Le plan directeur sera également soumis à un examen périodique (au moins tous les cinq ans, et il pourra être

modifié pour tenir compte de l'évolution des circonstances. Le public sera consulté au sujet des changements importants qui sont proposés.

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'Unité de gestion du Sud-Ouest des Territoires du Nord-Ouest. Elle sera assurée dans le cadre du plan d'affaires de l'Unité de gestion, qui fait état des mesures prioritaires du plan directeur qui seront adoptées dans les cinq ans. Tout changement apporté au délai de cinq ans sera signalé dans le cadre de l'examen annuel et de la mise en œuvre du plan d'affaires. La mise en œuvre des stratégies et des mesures peut être remise en question à la lumière du plan d'entreprise, de nouvelles circonstances et de nouveaux renseignements.

RÉSUMÉ DES MESURES PRÉVUES

VERS UNE VISION COMMUNE

- Créer des relations avec les groupes autochtones et les collectivités locales, notamment : élaborer et développer une structure de gestion entre Parcs Canada et les groupes autochtones locaux et collaborer avec les groupes autochtones et avec les collectivités locales pour créer un énoncé de vision.
- Faire participer les groupes autochtones locaux aux programmes de recherche et de surveillance des ressources écologiques et culturelles. Un plan est en cours pour relever les sites/endroits/ressources du parc par les Autochtones et guider un inventaire pluriannuel des ressources qui ne sont pas encore consignées.
- Travailler avec les collectivités autour du parc afin d'élargir les possibilités de partenariat et d'intégrer le parc national Wood Buffalo aux activités touristiques offertes, notamment de continuer de créer des partenariats avec les collectivités locales concernant les services aux visiteurs et de développer et d'améliorer les ententes de tourisme existantes avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alberta et du Yukon

RÉSUMÉ DES MESURES PRÉVUES

LA MAGIE IRRÉSISTIBLE DES PLAINES BORÉALES

- Mettre au point un plan sur l'expérience du visiteur, notamment la planification stratégique du développement, de l'interprétation et de la promotion des produits. L'analyse des produits liés à l'expérience du visiteur et l'analyse du marché seront effectuées et examinées pour relever les lacunes.
 - Élaborer un plan de communication interne et externe d'ici 2011, notamment : faire l'inventaire de tous les produits et services existants, élaborer une stratégie pour le développement et la mise en œuvre futures de ces programmes et établir des liens avec l'expertise et les ressources que possèdent les autres unités de gestion, le bureau national et les centres de services.
 - Travailler de concert avec le Centre de services pour interpréter les résultats des activités de surveillance et les sondages auprès des visiteurs d'une manière qui soit significative pour le parc national Wood Buffalo. L'Unité de gestion contribuera à joindre les publics en milieu urbain grâce au réseau établi avec le bureau national et les centres de services en saisissant les occasions qui sont relevées dans le cadre des travaux de recherche. L'Unité de gestion se renseignera sur les possibilités d'éducation du public dans les zoos et musées de ces centres urbains.
-

GESTION DU BISON DANS L'ÉCOSYSTÈME ÉLARGI DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

- Mettre en œuvre un programme de recherche pour mieux comprendre la dynamique de la population de bisons des bois, y compris l'interaction de la maladie avec la prédation et d'autres facteurs environnementaux, ses mouvements et son utilisation de l'habitat.
 - D'ici 2012, élaborer et mettre en œuvre une stratégie de confinement de la maladie.
-

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE – DELTA PAIX-ATHABASCA

- D'ici 2015, élaborer et mettre en œuvre une approche de gestion du delta, c'est-à-dire : appeler la participation des partenaires autochtones, du gouvernement, du secteur privé et des universités pour faciliter la surveillance, la recherche et la gestion des ressources écologiques et culturelles dans le delta Paix-Athabasca. Élaborer des ententes avec des organismes gouvernementaux établis dans le Nord.
 - Préparer des messages clés, cibler des publics clés et adopter des outils de communication appropriés en collaboration avec les services internes de Parcs Canada, les groupes autochtones et les partenaires de recherche.
-

APPROCHE DE GESTION PAR ZONE – LAC PINE

- Travailler en collaboration avec les groupes autochtones pour aborder les problèmes liés à l'utilisation et à la gestion des terres qui touchent les terres du parc et les terres autochtones au lac Pine.
- Miser sur les ressources existantes au lac Pine pour développer et améliorer l'expérience du visiteur, y compris en élaborant de nouveaux programmes. Procéder à des travaux de réfection de l'infrastructure au lac Pine en réponse aux commentaires reçus des visiteurs dans le cadre de sondages et élaborer de nouveaux programmes.

ANNEXE B

Glossaire

Agence Parcs Canada

Organe public créé par une loi du Parlement en février 1998 (projet de loi C-29). L'Agence a le mandat de conserver, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel d'importance nationale. Elle rend directement compte au ministre de l'Environnement.

Aire marine nationale de conservation du Canada

Aire marine nationale de conservation du Canada nommée et décrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

Approche de gestion par zone

Définition des objectifs et des mesures intégrées à prendre pour assurer la protection des ressources, offrir des possibilités d'expérience aux visiteurs et éduquer le public au fil du temps dans une zone distincte du lieu patrimonial protégé. Une zone peut être délimitée en fonction de la complexité des enjeux, de la taille du lieu patrimonial, du regroupement logique des ressources, de l'attachement particulier des habitants ou des visiteurs au secteur ou simplement par le fait qu'elle se prête bien à une approche de gestion distincte.

Arrière-pays

Secteurs du parc qui ne sont pas accessibles en véhicule motorisé.

Autochtones

Personnes qui descendent des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par ses patrimoines particuliers, ses langues, ses habitudes culturelles et ses croyances spirituelles.

Avant-pays

Régions du parc qui sont accessibles en véhicule motorisé.

Biodiversité

Ensemble de la variation dans les gènes, les espèces et le paysage au sein d'un écosystème. Dans un sens plus large, la biodiversité fait référence à la variété des créatures sur terre, dont les divers animaux, plantes et autres organismes vivants, et les paysages.

Boréal

Régions fraîches et tempérées dans la partie nord de la terre où l'on trouve de vastes forêts composées d'arbres à feuillage persistant comme l'épinette noire et le sapin baumier.

Centre de services

Réseau de professionnels et de techniciens qui fournissent orientation, conseils et expertise aux unités de gestion. Il y en a quatre au pays.

Cible

But ou objectif fixé par les gestionnaires qui est à atteindre dans un délai précis. Une cible s'accompagne d'un objectif et permet de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif et d'en faire rapport.

Connaissances écologiques traditionnelles

Ensemble de connaissances accumulées qui se transmettent d'une génération à l'autre. Tout comme les connaissances scientifiques, les connaissances traditionnelles se basent sur l'observation et considèrent la nature comme un système de relations qu'entretiennent les êtres vivants entre eux et avec leur environnement. Dans le contexte de Parcs Canada, les connaissances écologiques

traditionnelles désignent le savoir traditionnel autochtone.

Consultation

Processus bilatéral permettant à Parcs Canada de fournir renseignements et conseils au grand public, aux autres ordres de gouvernement, aux peuples autochtones, aux groupes d'intérêt et à d'autres intervenants, relativement à la gestion des lieux patrimoniaux protégés et vice versa. La consultation ne constitue qu'un des nombreux volets de l'engagement public global.

Convention de RAMSAR

La Convention relative aux zones humides d'importance internationale, ou Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre d'action nationale et de collaboration internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Document d'orientation

Document qui renseigne le directeur général de l'Agence sur l'orientation et le contexte du programme de planification et qui permet d'obtenir l'approbation pour faire progresser le processus de planification.

Éducation du public

Mesures prises pour joindre les Canadiens à la maison, aux loisirs, à l'école et dans leur collectivité. Ces mesures sont des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation du patrimoine naturel et historique des lieux de Parcs Canada, ainsi que pour encourager les gens et les collectivités à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles

Document stratégique qui énumère les ressources culturelles d'un lieu patrimonial situé à l'extérieur d'un lieu historique national et géré par l'Agence Parcs

Canada, ainsi que la valeur attribuée à ces ressources. Cet énoncé établit également des objectifs visant à protéger les ressources culturelles, à reconnaître leur importance et à les mettre en valeur.

Énoncé de vision

Description passionnée, inspirante et unique du lieu patrimonial de l'état souhaité d'un lieu patrimonial. Il présente également les liens intégrés entre les volets du mandat. Le public, les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires doivent participer à son élaboration.

Entente sur les droits issus de traités

Les revendications relatives aux droits fonciers issus de traités visent à régler des dettes foncières envers les Premières nations qui n'ont pas reçu toutes les terres auxquelles elles avaient droit aux termes de traités historiques qui ont été signés par la Couronne et les Premières nations. Un accord de règlement est négocié entre la Première nation, le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial ou territorial. Selon cet accord, la Première nation a droit à une superficie déterminée de terres de la Couronne, ou à un règlement en espèces qui lui permet d'acheter des terres fédérales, provinciales, territoriales ou privées pour régler la dette foncière.

Entente sur une revendication territoriale

Traité protégé par la constitution et signé par un groupe autochtone dont les droits ancestraux n'ont pas été abolis par traité ou par toute autre procédure légale. Le gouvernement fédéral veut clarifier les droits de propriété et à l'utilisation des terres et des ressources, en plus du droit à l'autonomie gouvernementale, à l'aide d'un règlement final équitable pour les peuples autochtones concernés et les autres Canadiens. Ces ententes peuvent être appliquées à l'intérieur de tous les lieux patrimoniaux protégés appartenant à Parcs Canada et gérés par celui-ci.

Évaluation environnementale stratégique

Processus systématique et global d'évaluation des effets environnementaux d'une politique, d'un plan ou d'un programme et de ses solutions de rechange. On doit procéder à cette évaluation à l'égard de tout projet de politique, de plan ou de programme qui doit être soumis à l'approbation du Cabinet ou du ministre et pourrait avoir d'importants effets environnementaux, tant positifs que négatifs.

Gestion des ressources culturelles

Gestion de toutes les activités qui concernent les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, peu importe qu'elles visent à conserver les ressources culturelles ou à favoriser la compréhension et l'appréciation du public à leur endroit et leur utilisation appropriée.

Gestion participative

Désigne généralement le partage des pouvoirs et des responsabilités entre le gouvernement et les utilisateurs locaux des ressources. À Parcs Canada, désigne le degré de participation des peuples autochtones, qu'il s'agisse d'étroites relations de travail (conseils consultatifs) ou d'ententes plus officielles (comités de gestion autochtones).

Hibernaculum

Refuge où un animal hiberne ou passe l'hiver.

Indicateur

Énoncé de rapport uniforme à l'échelle nationale ou biorégionale qui résume de façon complète chaque élément du mandat de l'Agence. Il est fondé sur une combinaison de données, de mesures et de facteurs clés de succès qui indique clairement l'état actuel et les changements depuis la dernière mesure.

Intégrité écologique

État d'un parc national jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces

indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. Les parcs nationaux sont gérés de façon à protéger leur intégrité écologique, ce qui permet de veiller à ce que l'ensemble des végétaux et des espèces animales indigènes au secteur puissent continuer à vivre dans leur habitat naturel et leur aire de répartition naturelle, sans que leur survie à long terme ne soit menacée.

Karst

Paysage façonné par la dissolution d'une ou de plusieurs couches de substratum soluble qui résulte de l'action des eaux souterraines. Région de calcaires irréguliers où l'érosion a produit des fissures, des avens, des cours d'eau souterrains et des cavernes.

Espèces en péril

Espèces disparues du Canada, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes.

- Une espèce « disparue du Canada » est une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage.
- Une espèce « en voie de disparition » est une espèce sauvage qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète.
- Une espèce « menacée » est une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.
- Une espèce « préoccupante » est une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Expérience du visiteur

La somme totale de l'interaction personnelle d'un visiteur avec un lieu patrimonial et/ou ses gens, qui éveille ses sens, touche ses émotions et stimule son esprit, au point qu'il ressent un attachement à ce lieu.

Lieu historique national du Canada

Un « lieu historique » tel que défini dans la *Loi sur les lieux et les monuments historiques* ou tout autre endroit mis en réserve à titre de lieu historique national en vertu de l'article 42 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Dans le langage courant, l'expression désigne l'endroit administré à titre de lieu historique national par Parcs Canada, ou par un autre propriétaire.

Mesures

Actions établies dans le plan directeur afin de veiller à ce que ce dernier permette d'atteindre les cibles fixées ou de s'en approcher, d'aborder les questions soulevées et, finalement, de contribuer à la concrétisation de la vision. La liste des mesures liées à un objectif n'est pas complète, mais indique où les efforts seront dirigés pendant les cinq années de la mise en œuvre du plan. Les mesures sont les actions que Parcs Canada peut contrôler et entreprendre pour influencer sur l'atteinte d'un objectif.

Objectifs

Énoncés qui décrivent la situation recherchée au moyen de la gestion et qui servent de critères pour adopter les politiques et prendre les mesures qui s'imposent. Des objectifs clairement énoncés sont au cœur d'un plan directeur efficace.

Occupation après terme

Situation où le locataire reste en possession du bien une fois le terme expiré.

Parc national du Canada

Parc national nommé et décrit à l'annexe 1 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou un parc créé conformément à une entente fédérale-provinciale et relevant de l'Agence Parcs Canada et qui n'est pas décrit à l'annexe 1 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Plan d'entreprise

Plan quinquennal élaboré pour atteindre les objectifs de l'Agence. Ce document

contient l'orientation globale de l'Agence pour les cinq années à venir. Il s'applique à l'ensemble de l'Agence et définit les responsabilités, les pouvoirs et les obligations de rendre compte de la haute direction.

Plan directeur

Document qui décrit les objectifs de gestion d'un lieu patrimonial protégé, ainsi que les moyens et les stratégies de mise en œuvre établis pour atteindre ces objectifs.

Quotient explorateur

L'outil du QE permet de cerner les besoins, les intérêts, les attentes et les désirs des visiteurs à partir de leurs valeurs et de leur motivation à voyager.

Rapport sur l'état

Rapport qui donne un synopsis de l'état d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation, et en évalue le rendement relativement à l'atteinte des buts et des objectifs établis à l'aide d'indicateurs liés au mandat de l'Agence. Rédigé une fois tous les cinq ans, il sert de fondement au document d'orientation et à l'examen quinquennal du plan directeur.

Rapprochement avec l'endroit

Reflète la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux protégés pour les Canadiens. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que les Canadiens et les visiteurs ressentent envers nos lieux patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement au moyen de possibilités intéressantes de découverte et d'apprentissage sur place et par la diffusion externe. L'établissement, le respect et la compréhension de la relation entre les lieux patrimoniaux et les Canadiens (peuples autochtones, visiteurs, partenaires et intervenants) contribuent à promouvoir un sentiment partagé de responsabilité envers les lieux patrimoniaux et font participer les cœurs et les esprits à leur protection et

à leur mise en valeur, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Réserve de parc national

Réserve de parc national nommée et décrite à l'annexe 2 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou réserve de parc national relevant de l'Agence Parcs Canada et qui n'est pas décrite à l'annexe 2 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Ressource culturelle

Œuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. Dans un parc, les ressources culturelles se distinguent des autres ressources par la valeur historique qu'on leur attribue. Cette valeur découle du lien pouvant être établi entre la ressource et un ou plusieurs aspects de l'histoire humaine. Parcs Canada applique le terme à un large éventail de ressources placées sous sa garde, notamment des paysages culturels et leurs caractéristiques, des sites archéologiques, des bâtiments, des ouvrages de génie civil, des artefacts et les dossiers qui s'y rapportent.

Site du patrimoine mondial

Site naturel ou culturel considéré par le Comité du patrimoine mondial comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, d'après ses critères. Le Comité a été créé pour assurer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco (1972).

Site sensible sur le plan culturel

Site nécessitant une gestion spéciale, en raison de la nature sensible des ressources culturelles qui s'y trouvent. Il peut être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

Site sensible sur le plan environnemental

Site nécessitant une gestion spéciale, en raison de la nature sensible des ressources naturelles qui s'y trouvent. Il peut être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

Stratégie clé

Expression concrète de l'énoncé de vision qui fournit une orientation pour l'ensemble du lieu patrimonial. Elle doit donner un aperçu clair de la façon dont le lieu patrimonial protégé sera géré et de la façon dont les trois volets du mandat seront concrétisés de manière à se renforcer mutuellement.

Unité de gestion

Division administrative établie par Parcs Canada, combinant la gestion et l'administration d'un ou de plusieurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux, aires marines nationales de conservation ou canaux historiques. Il y a 32 unités de gestion réparties à la grandeur du Canada.

Visiteur

Personne qui fréquente le parc (y compris le centre d'accueil) à des fins récréatives, éducatives ou culturelles.

Zonage

Approche intégrée en vertu de laquelle les terres et les eaux d'un parc sont classifiées en fonction du niveau de protection à accorder aux écosystèmes et aux ressources culturelles qui s'y trouvent, ainsi que de leur capacité à offrir des possibilités d'expérience au visiteur et de leur pertinence à cet égard.

ANNEXE C

Remerciements

ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR

Ed Coulthard

Michelle Douglas

Janna Jaque

Mike Keizer

Robert Kent

Stuart Macmillan

Lindsay Wasylshyn

Claire Williams

Melissa Zimmer

CONTRIBUTEURS ET RÉDACTEURS

Dawn Andrews

Wendy Botkin

Jason Boire

Ed Coulthard

Catherine Dumouchel

Sonny Flett

Laura Frank

Sharon Irwin

Janna Jaque

Mike Keizer

Robert Kent

Pat Marcel

Stu Macmillan

John McKinnon

Soonya Quon

Jeff Shatford

Lindsay Wasylshyn